



INSTITUT
DE LA STATISTIQUE
DU QUÉBEC

www.stat.gouv.qc.ca

RÉGIONS

Bulletin statistique régional

Édition 2014

Bas-Saint-Laurent



Québec 

Équipe de rédaction :

Marianne Bernier	Marc-André Demers
Anne Binette Charbonneau	Jean-François Fortin
Sophie Brehain	Jane-Hélène Gagnon
Pierre Cambon	Stéphane Ladouceur
Stéphane Crespo	Marie-Hélène Provençal

Avec l'assistance technique de :

Mélanie Jean	Danielle Laplante
Maxime Keith	Danny Sanfaçon
Virginie Lachance	

Révision linguistique :

Esther Frève

Sous la coordination de :

Stéphane Ladouceur	Marie-Hélène Provençal
--------------------	------------------------

Sous la direction de :

Yrène Gagné

Nos coordonnées :

Institut de la statistique du Québec
200, chemin Ste-Foy, 3^e étage
Québec (Québec), G1R 5T4
Téléphone : 418 691-2411
Sans frais : 1-800-463-4090
Télécopieur : 418 643-4129

Courriel : regions@stat.gouv.qc.ca

Visitez notre site Web : www.stat.gouv.qc.ca

Crédits de la page frontispice :

© iStockphoto.com / Eva Serrabassa / Michael Westhoff /
Denis Jr. Tangney, photographes

Dépôt légal

Bibliothèque et Archives Canada

Bibliothèque et Archives nationales du Québec

4^e trimestre 2014

ISSN 1715-6971 (en ligne)

© Gouvernement du Québec,

Institut de la statistique du Québec

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec. www.stat.gouv.qc.ca/droits_auteur.htm

Octobre 2014

Table des matières

Territoire et environnement	3
Climat	3
Aires protégées	4
Démographie	5
Conditions de vie et bien-être	8
Mesure du faible revenu	8
Revenu médian des familles	9
Marché du travail	11
Région administrative	11
MRC	12
Comptes économiques	13
Produit intérieur brut	13
Revenu disponible par habitant	15
Investissements et permis de bâtir	19
Investissements	19
Permis de bâtir	20
Mode de transport utilisé pour se rendre au travail	21
Santé	23
Éducation	24
Taux de diplomation aux études collégiales	24
Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat	25
Culture et communications	27
Concepts et définitions	29

Signes conventionnels

.. Donnée non disponible	g Gramme
... N'ayant pas lieu de figurer	kg Kilogramme
— Néant ou zéro	t Tonne métrique
— Données infime	hl Hectolitre
p Donnée provisoire	n Nombre
r Donnée révisée	\$ En dollars
e Donnée estimée	k En milliers
F Donnée peu fiable	M En millions
x Donnée confidentielle	G En milliards

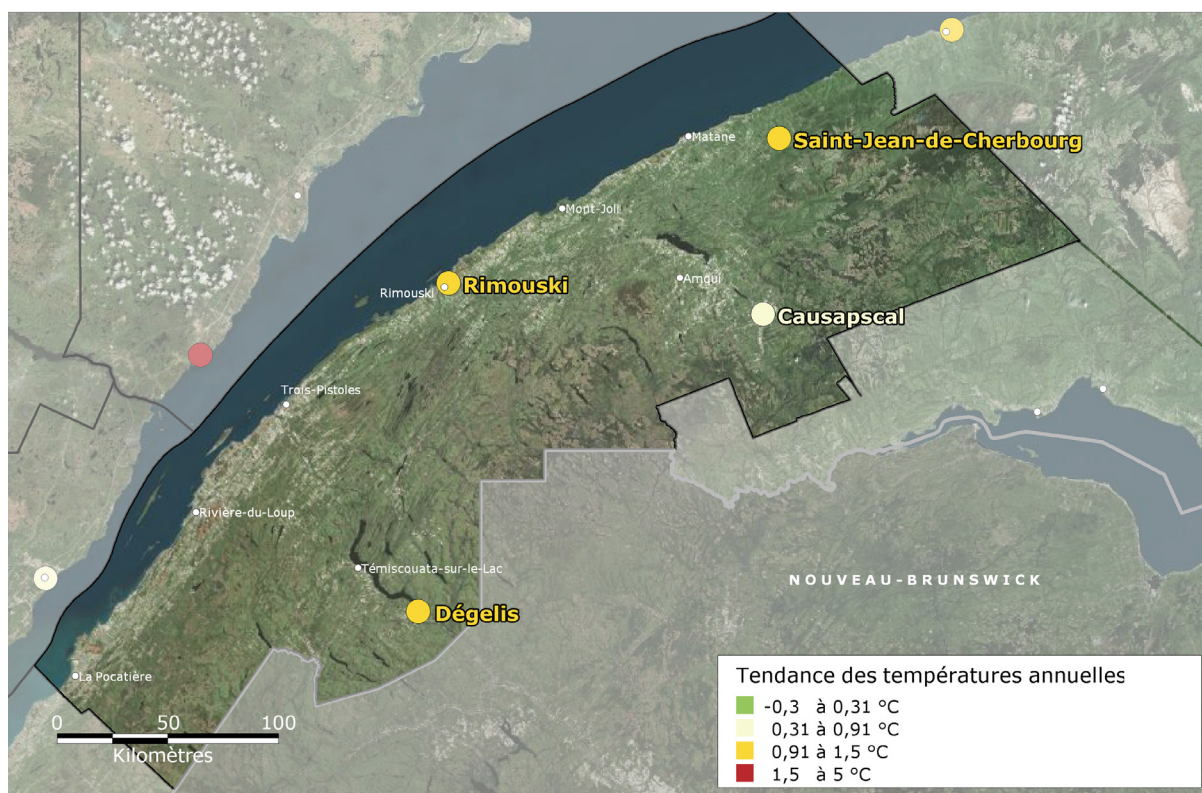
1. Territoire et environnement

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

La région du Bas-Saint-Laurent couvre une superficie en terre ferme de 22 186 km². Elle est composée de huit municipalités régionales de comté (MRC) géographiques¹ : La Matapédia, La Matanie², La Mitis, Rimouski-Neigette, Les Basques, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska, et regroupe 130 municipalités.

1.1 Climat

La climatologie d'une région se définit d'abord par sa température. Au Québec, plusieurs stations de mesure réparties principalement sous le 52^e parallèle, en milieu rural, recueillent depuis plus de 50 ans des données sur les températures quotidiennes minimales et maximales. La tendance des températures moyennes annuelles peut ainsi en être déduite. Les résultats pour l'ensemble de la province montrent que le réchauffement du climat est une réalité dans la partie méridionale du Québec. De 1961 à 2010, la température moyenne a augmenté de 1,3 °C. Cependant, les variations des températures ne se produisent pas uniformément sur l'ensemble du territoire. La hausse des températures moyennes est d'un peu plus de 1,5 °C dans l'ouest et le sud, alors qu'elle se situe entre 0,9 °C et 1,5 °C pour les stations localisées plus à l'est de la province. Dans la région du Bas-Saint-Laurent, la hausse des températures moyennes est de moins de 1,5 °C. Les stations des municipalités de Causapscal, Saint-Jean-de-Cherbourg, Dégelis et Rimouski affichent respectivement une variation de température de + 0,7 °C, + 1,0 °C, + 1,0 °C et + 1,4 °C pour la période observée.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, image fournie par la NASA, © 2013 Microsoft Corporation.

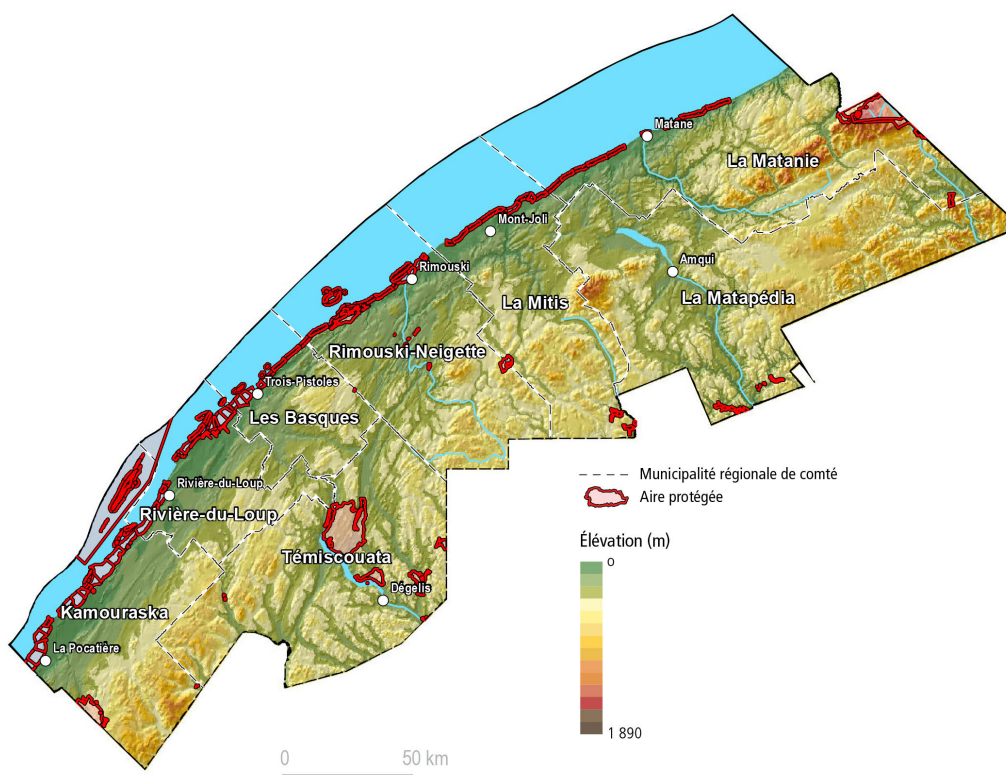
1. La version géographique des MRC comprend les MRC au sens juridique et les territoires équivalents (TE) à une MRC, de même que les communautés amérindiennes et les villages nordiques situés dans le périmètre des MRC ou qui constituent des TE.

2. En mars 2013, la MRC de Matane a changé officiellement de nom pour celui de la MRC de La Matanie.

1.2 Aires protégées

Au 31 mars 2014, le réseau des aires protégées au Québec compte 3 908 milieux naturels qui répondent à la définition d'une aire protégée et répondent aux critères de protection développés par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Les aires protégées couvrent 151 971 km², ce qui représente 9,11 % de la superficie de la province.

Sur le territoire de la région du Bas-Saint-Laurent se trouvent, en totalité ou en partie, 171 aires protégées. Elles couvrent 1 291 km², soit 4,6 % de la superficie de la région. La majorité des aires protégées du Bas-Saint-Laurent sont des habitats fauniques (127). Ceux-ci contribuent à la protection de près de 576 km², principalement en aires de concentration d'oiseaux aquatiques. La région comprend également une partie du parc marin du Saguenay—Saint-Laurent (331 km² sur les 1 246 km²). Trois parcs nationaux sont situés en totalité ou en partie dans le Bas-Saint-Laurent, couvrant 324 km² : le parc national du Lac-Témiscouata, le parc national du Bic et une partie du parc national de la Gaspésie. Une importante mise à jour du *Registre des aires protégées* a été publiée en septembre 2013. Celle-ci comportait notamment plusieurs modifications consécutives à la finalisation de la compatibilité des aires protégées inscrites au *Registre par rapport aux normes* de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Bien que cette mise à jour ait été globalement positive, certaines régions ont été davantage touchées par des déclassements. Entre 2013 et 2014, la superficie reconnue à titre d'aire protégée pour le Bas-Saint-Laurent a ainsi diminué de 457 km², constituée surtout en habitat faunique.



Source : Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), *Registre des aires protégées au Québec*, mise à jour du 31 mars 2014.

2. Démographie

par Anne Binette Charbonneau, Direction des statistiques sociodémographiques

Évolution de la population

Selon les estimations provisoires, la région du Bas-Saint-Laurent comptait 201 100 habitants au 1^{er} juillet 2013, soit 2,5 % de la population du Québec. Elle arrive au 13^e rang des régions administratives pour ce qui est de la taille de sa population, derrière le Centre-du-Québec et devant l'Abitibi-Témiscamingue.

Avec ses 56 500 habitants, la MRC de Rimouski-Neigette regroupe 28 % de la population de la région en 2013. La MRC de Rivière-du-Loup suit avec 17 %, puis viennent dans l'ordre les MRC de La Matanie, de Kamouraska, de Témiscouata, de La Mitis et de La Matapédia, qui comptent chacune entre 9 % et 11 % de la population. La MRC des Basques est la moins peuplée, ses 9 000 habitants représentant moins de 5 % de la population bas-laurentienne.

Tableau 2.1

Population totale, taux d'accroissement annuel moyen et part de la population régionale, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2001-2013

	Population au 1 ^{er} juillet				Taux d'accroissement annuel moyen ¹			Part	
	2001 ^r	2006 ^r	2011 ^r	2013 ^p	2001-2006 ^r	2006-2011 ^r	2011-2013 ^p	2001 ^r	2013 ^p
	n				pour 1 000			%	
La Matapédia	20 271	19 257	18 653	18 371	- 10,3	- 6,4	- 7,6	9,9	9,1
La Matanie	22 905	22 344	21 891	21 791	- 5,0	- 4,1	- 2,3	11,2	10,8
La Mitis	19 669	19 383	19 032	18 907	- 2,9	- 3,7	- 3,3	9,6	9,4
Rimouski-Neigette	53 288	53 539	55 593	56 484	0,9	7,5	7,9	26,1	28,1
Les Basques	10 003	9 481	9 155	9 019	- 10,7	- 7,0	- 7,5	4,9	4,5
Rivière-du-Loup	32 434	33 578	34 664	34 715	6,9	6,4	0,7	15,9	17,3
Témiscouata	22 813	21 843	20 626	20 440	- 8,7	- 11,5	- 4,5	11,2	10,2
Kamouraska	22 913	22 175	21 570	21 364	- 6,5	- 5,5	- 4,8	11,2	10,6
Bas-Saint-Laurent	204 296	201 600	201 184	201 091	- 2,7	- 0,4	- 0,2	100,0	100,0
Ensemble du Québec	7 396 415	7 631 873	8 007 656	8 155 334	6,3	9,6	9,1	...	...

1. Le taux d'accroissement est calculé par rapport à la population moyenne de la période.

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

La région du Bas-Saint-Laurent a vu sa population se réduire entre 2001 et 2011. L'atténuation du rythme du déclin au cours de cette période témoigne toutefois d'une amélioration du bilan démographique de la région. En effet, tandis que sa population a décliné à un taux annuel moyen de - 2,7 pour mille entre 2001 et 2006, la réduction a été d'à peine - 0,4 pour mille en 2006-2011. Selon les données provisoires, le taux est de - 0,2 pour mille en 2011-2013. Les années de déclin ont entraîné une légère baisse du poids démographique de la région dans l'ensemble du Québec; il est passé de 2,8 % en 2001 à 2,5 % en 2013.

Selon les données provisoires, sur les huit MRC que compte la région, seules les deux plus peuplées connaissent une croissance démographique positive entre 2011 et 2013. Le rythme de cette croissance est toutefois plus important dans Rimouski-Neigette (7,9 pour mille) que dans Rivière-du-Loup (0,7 pour mille). Dans Rimouski-Neigette, la croissance s'est accélérée durant les années 2000, passant d'un taux annuel moyen de 0,9 pour mille en 2001-2006 à 7,5 pour mille en 2006-2011. En revanche, le rythme a légèrement ralenti à Rivière-du-Loup, passant de 6,9 pour mille à 6,4 pour mille. Dans les six autres MRC de la région, le déclin s'est poursuivi d'une période à l'autre. Avec une diminution annuelle moyenne d'environ - 7,5 pour mille en 2011-2013, les MRC de La Matapédia et des Basques affichent des pertes parmi les plus prononcées du Québec à l'échelle des MRC. Les pertes sont plus modérées dans Kamouraska (- 4,8 pour mille), Témiscouata (- 4,5 pour mille), La Mitis (- 3,3 pour mille) et La Matanie (- 2,3 pour mille).

Révision des estimations de population

Les estimations démographiques utilisées sont tirées de la série révisée par Statistique Canada en février 2014 et adaptées au découpage géographique des MRC par l'Institut de la statistique du Québec. Cette révision apporte des modifications à la population totale du Québec, des régions administratives et des MRC à partir de l'année 2001.

La comparaison des nouvelles estimations avec celles disponibles précédemment montre des changements parfois importants, notamment après 2006. Pour des précisions méthodologiques sur les conséquences de cette révision à l'échelle des régions administratives, se référer à l'encadré de la section Démographie dans le [Panorama des régions du Québec](#).

Prudence dans l'interprétation des données provisoires

Les estimations de population de la période 2011-2013 ont comme point de départ les comptes du Recensement de 2011 (rajustés pour le sous-dénombrement net), auxquels est ajoutée une estimation du bilan des différents événements démographiques enregistrés par la suite (naissances, décès et mouvements migratoires). Ces estimations de population ne sont pas définitives et feront l'objet d'une révision à la suite du Recensement de 2016. Par conséquent, une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution récente de la population.

Structure par âge

La population du Bas-Saint-Laurent est nettement plus âgée que celle de l'ensemble du Québec. L'âge médian – qui sépare la population en deux groupes égaux – y est de 48,2 ans en 2013, comparativement à 41,6 ans dans l'ensemble du Québec. Seule la région de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (50,1 ans) affiche un âge médian plus élevé, alors que la Mauricie enregistre un âge médian légèrement inférieur (47,9 ans). À l'instar de ces dernières, le Bas-Saint-Laurent compte davantage de personnes âgées de 65 ans et plus (21,1 %) que de jeunes de moins de 20 ans (18,8 %) au sein de sa population, tandis que dans les 14 autres régions, les jeunes sont encore plus nombreux. Dans l'ensemble du Québec, le poids démographique des personnes âgées est de 16,6 % et celui des moins de 20 ans, de 21,1 %. En ce qui concerne la proportion des 20-64 ans, que l'on peut considérer comme les individus d'âge actif, elle est moins importante dans le Bas-Saint-Laurent (60,1 %) que dans l'ensemble du Québec (62,3 %). Parmi ceux-ci, la région compte par ailleurs davantage de 45-64 ans et moins de 20-44 ans que la moyenne québécoise (données non illustrées).

Tableau 2.2

Population par grand groupe d'âge et âge médian, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2013^a

	Groupe d'âge								Âge médian
	Total	0-19	20-64	65 et plus	Total	0-19	20-64	65 et plus	
	n				%				
La Matapédia	18 371	3 600	11 039	3 732	100,0	19,6	60,1	20,3	48,8
La Matanie	21 791	3 652	13 119	5 020	100,0	16,8	60,2	23,0	50,6
La Mitis	18 907	3 701	11 309	3 897	100,0	19,6	59,8	20,6	48,3
Rimouski-Neigette	56 484	10 605	34 857	11 022	100,0	18,8	61,7	19,5	46,3
Les Basques	9 019	1 484	5 017	2 518	100,0	16,5	55,6	27,9	53,7
Rivière-du-Loup	34 715	6 827	21 027	6 861	100,0	19,7	60,6	19,8	45,4
Témiscouata	20 440	3 859	12 083	4 498	100,0	18,9	59,1	22,0	49,9
Kamouraska	21 364	4 118	12 391	4 855	100,0	19,3	58,0	22,7	48,8
Bas-Saint-Laurent	201 091	37 846	120 842	42 403	100,0	18,8	60,1	21,1	48,2
Ensemble du Québec	8 155 334	1 720 232	5 079 841	1 355 261	100,0	21,1	62,3	16,6	41,6

Note : Population au 1^{er} juillet.

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques (série de février 2014), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Toutes les MRC de la région ont une population plus âgée que la moyenne québécoise. En outre, le Bas-Saint-Laurent est la seule région où toutes les MRC comptent une plus grande proportion d'aînés que de jeunes. Dans la MRC des Basques, les personnes âgées représentent 27,9 % de la population en 2013, une part qui dépasse de loin celle des jeunes de moins de 20 ans (16,5 %). L'âge médian y est de 53,7 ans, le plus élevé parmi l'ensemble des MRC du Québec. Les MRC de Rivière-du-Loup et Rimouski-Neigette enregistrent quant à elles une part de personnes de 65 ans et plus moindre que dans les autres MRC de la région. Elles comptent également les plus importantes proportions d'individus d'âge dit actif. De plus, elles affichent les âges médians les moins élevés, soit 45,4 et 46,3 ans respectivement. Dans les autres MRC, l'âge médian varie entre 48 et 51 ans.

3. Conditions de vie et bien-être

par Stéphane Crespo, Direction des statistiques sociodémographiques

La présente section a été préparée à partir de tableaux sur les familles de recensement, dont la source est le Fichier des familles T1 (FFT1). Il s'agit de données fiscales fédérales, extraites des déclarations de revenus des particuliers. Plus particulièrement, le faible revenu est ici calculé d'après la Mesure du faible revenu (MFR) après impôt. Une famille est à faible revenu lors d'une année si son revenu ajusté après impôt est inférieur au seuil correspondant à la moitié du revenu médian ajusté après impôt de l'ensemble des familles et des personnes hors famille du Québec durant la même année.

3.1 Mesure du faible revenu

En 2011, la proportion des familles en situation de faible revenu est moins élevée dans la région du Bas-Saint-Laurent (5,6 %) que dans l'ensemble du Québec (8,8 %). De 2007 à 2011, le taux de faible revenu après impôt des familles diminue dans la région (– 2,2 points), tandis qu'il diminue de 1,2 point dans l'ensemble du Québec. Par rapport à 2010 seulement, le taux est en diminution de 0,5 point, soit une baisse identique à celle de l'ensemble du Québec. C'est dans La Mitis que l'on trouve, en proportion, le plus de familles à faible revenu (7,9 %). À l'inverse, Rivière-du-Loup affiche le taux de faible revenu le moins élevé de la région (4,3 %). Au cours de la période 2007-2011, le taux de faible revenu des familles est en diminution dans tous les territoires supralocaux de la région : Les Basques (– 3,2 points), La Matapédia (– 3,1 points), La Mitis (– 2,5 points), Témiscouata (– 2,5 points), Matane (– 2,4 points), Kamouraska (– 2 points), Rivière-du-Loup (– 1,7 point), Rimouski-Neigette (– 1,5 point).

Tableau 3.1.1

Taux de faible revenu de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
La Matapédia	10,6	9,8	9,5	8,2	7,6	– 3,1
Matane	8,8	8,0	7,8	7,2	6,4	– 2,4
La Mitis	10,4	9,9	9,5	8,1	7,9	– 2,5
Rimouski-Neigette	6,0	5,9	5,4	4,8	4,5	– 1,5
Les Basques	8,9	8,6	7,9	7,1	5,7	– 3,2
Rivière-du-Loup	6,0	5,5	5,1	4,8	4,3	– 1,7
Témiscouata	9,2	8,9	8,2	7,5	6,7	– 2,5
Kamouraska	6,7	7,0	6,1	5,3	4,7	– 2,0
Bas-Saint-Laurent	7,7	7,3	6,9	6,1	5,6	– 2,2
Ensemble du Québec	9,9	9,7	9,8	9,3	8,8	– 1,2

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

À l'instar des autres régions, le taux varie beaucoup selon le type de famille dans la présente région. En 2011, ce taux est 5,3 fois plus élevé pour les familles monoparentales (19,7 %) que pour les couples (3,7 %). Entre 2007 et 2011, le taux diminue de 4,5 points pour les familles monoparentales, comparativement à une diminution de 1,7 point pour les couples. C'est Matane qui affiche le taux de faible revenu des familles monoparentales le plus élevé de la région en 2011 (25,0 %). Mentionnons que le taux le plus bas pour ce type de famille revient à Les Basques (16,1 %).

Toujours en 2011, on dénombre dans la région 3 190 familles à faible revenu, dont 1 330 sont monoparentales. Aussi, le nombre d'enfants en situation de faible revenu passe de 4 010 en 2007 à 2 940 en 2011, soit une diminution de 26,7 %. Cette diminution est plus élevée que celle du nombre total d'enfants de la région (– 5 %).

Tableau 3.1.2

Taux de faible revenu selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2007-2011

	2007	2008	2009	2010	2011	Écart 2011-2007 point de pourcentage
	%					
Taux de faible revenu des familles	7,7	7,3	6,9	6,1	5,6	- 2,2
Famille comptant un couple	5,4	5,1	4,7	4,1	3,7	- 1,7
Sans enfants	6,3	6,1	5,5	4,7	4,2	- 2,1
Avec 1 enfant	4,3	4,0	3,8	3,3	3,0	- 1,4
Avec 2 enfants	3,7	3,6	3,1	2,8	2,1	- 1,5
Avec 3 enfants et plus	6,5	5,0	4,9	4,9	5,3	- 1,3
Famille monoparentale	24,2	23,3	22,8	20,9	19,7	- 4,5
Avec 1 enfant	21,4	21,3	20,2	18,8	18,3	- 3,0
Avec 2 enfants	27,1	24,4	23,9	21,8	18,5	- 8,6
Avec 3 enfants et plus	39,6	40,4	40,4	37,7	33,3	- 6,3

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

3.2 Revenu médian des familles

De 2010 à 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, exprimé en dollars constants, augmente de 0,4 % dans la région du Bas-Saint-Laurent. Cette augmentation est égale à celle observée dans l'ensemble du Québec (+ 0,4 %). On constate que les territoires supralocaux suivants profitent d'une croissance réelle : La Matapédia (+ 2,8 %), Matane (+ 1,0 %), Rivière-du-Loup (+ 0,5 %), Rimouski-Neigette (+ 0,3 %), La Mitis (+ 0,2 %). À l'inverse, on observe une décroissance dans les territoires supralocaux suivants : Kamouraska (- 0,4 %), Les Basques (- 0,2 %), Témiscouata (- 0,1 %). Aussi, la région est en retard par rapport à l'ensemble du Québec puisque, selon les données de 2011, le revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles s'établit à 62 600 \$, comparativement à 68 170 \$ au Québec. En 2011, le revenu médian avant impôt est supérieur à celui de l'ensemble du Québec dans le territoire supralocal suivant : Rimouski-Neigette (70 530 \$).

Tableau 3.2.1

Revenu médian avant impôt de l'ensemble des familles, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
La Matapédia	54 956	56 480	2,8
Matane	59 305	59 870	1,0
La Mitis	58 089	58 200	0,2
Rimouski-Neigette	70 351	70 530	0,3
Les Basques	54 286	54 200	- 0,2
Rivière-du-Loup	66 209	66 560	0,5
Témiscouata	56 172	56 100	- 0,1
Kamouraska	61 159	60 920	- 0,4
Bas-Saint-Laurent	62 345	62 600	0,4
Ensemble du Québec	67 868	68 170	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

En 2011, les familles monoparentales ont un revenu médian après impôt (37 320 \$) moins élevé que celui des familles comptant un couple (58 100 \$). Enfin, de 2010 à 2011, le revenu médian des familles monoparentales s'est amélioré de 0,1 %. Quant aux familles comptant un couple, leur revenu s'est détérioré de 0,4 %.

Tableau 3.2.2

Revenu médian après impôt selon le type de famille, Bas-Saint-Laurent, 2010-2011

	2010	2011	Variation 2011/2010
	\$ constants de 2011		%
Famille comptant un couple	58 357	58 100	- 0,4
Sans enfants	46 650	46 770	0,3
Avec 1 enfant	67 394	67 390	- 0,0
Avec 2 enfants	76 421	77 340	1,2
Avec 3 enfants et plus	78 080	76 910	- 1,5
Famille monoparentale	37 293	37 320	0,1
Avec 1 enfant	35 871	35 740	- 0,4
Avec 2 enfants	41 055	40 570	- 1,2
Avec 3 enfants et plus	39 828	39 280	- 1,4

Source : Statistique Canada, fichier des familles T1, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

4. Marché du travail

4.1 Région administrative

par Marc-André Demers, Direction des statistiques du travail et de la rémunération

En 2013, l'emploi dans le Bas-Saint-Laurent (96 600) passe sous la barre des 100 000. Le taux d'emploi diminue de 3,9 points et s'établit à 52,5 %. Avec la Mauricie et le Saguenay–Lac-Saint-Jean, le Bas-Saint-Laurent est l'une des régions affichant une baisse de son taux de plus de 1 point.

Le repli de l'emploi touche tant les hommes (– 4 000) que les femmes (– 2 800). Les pertes d'emplois sont surtout notées dans le secteur des services (– 5 400) et chez les jeunes de 15-29 ans (– 5 300).

Par ailleurs, les travailleurs à temps plein (– 5 600) sont davantage affectés par la diminution de l'emploi. Malgré ces résultats, la part du régime de travail à temps partiel varie peu et se fixe à 19,3 %.

Tableau 4.1.1

Caractéristiques du marché du travail, Bas-Saint-Laurent, 2009-2013

	Unité	2009	2010	2011	2012	2013
Population active	k	100,6	99,3	97,9	102,3	96,6
Emploi	k	91,3	89,4	90,2	93,9	87,1
Selon le régime						
Emploi à temps plein	k	73,8	70,6	70,7	76,0	70,4
Emploi à temps partiel	k	17,5	18,8	19,4	17,9	16,8
Groupe d'âge						
15-29 ans	k	19,0	23,5	22,0	22,5	17,2
30 ans et plus	k	72,3	65,9	68,2	71,4	69,9
Sexe						
Hommes	k	48,0	44,9	45,6	49,5	45,5
Femmes	k	43,3	44,5	44,6	44,4	41,6
Secteur d'activités						
Secteur des biens	k	22,8	21,2	21,8	23,5	22,1
Secteur des services	k	68,5	68,1	68,3	70,4	65,0
Chômeurs	k	9,3	9,9	7,8	8,3	9,5
Taux d'activité	%	60,2	59,5	58,7	61,4	58,3
Taux de chômage	%	9,2	10,0	8,0	8,1	9,8
Taux d'emploi	%	54,6	53,5	54,1	56,4	52,5
Part de l'emploi à temps partiel	%	19,2	21,0	21,5	19,1	19,3

Source: Statistique Canada, *Enquête sur la population active*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Après une relative stabilité l'année précédente, le taux de chômage du Bas-Saint-Laurent augmente en 2013 (+ 1,7 point à 9,8 %). Seule la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine enregistre une hausse supérieure. Ceci s'explique par un recul de la population active (– 5,6 %) moins élevé que celui de l'emploi (– 7,2 %).

Le taux d'activité baisse de 3,1 points et redescend sous la barre des 60 % (58,3 %). Avec un taux d'activité déjà inférieur à l'ensemble du Québec l'année dernière, la région accroît son écart par rapport à moyenne québécoise en 2013 (65,2 %).

Le Bas-Saint-Laurent est parmi les régions qui enregistrent un recul de l'emploi par rapport à 2009 (– 4,6 %). L'emploi de la région représente 2,2 % de l'emploi du Québec; le Bas-Saint-Laurent est donc une des plus petites régions en termes de volume d'emploi.

4.2 MRC

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon les données provisoires, le nombre de travailleurs de 25-64 ans s'élève à 77 749 dans le Bas-Saint-Laurent en 2012, en hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente. Des huit MRC que compte le Bas-Saint-Laurent, six connaissent une augmentation du nombre de travailleurs en regard de 2011. Les MRC de Kamouraska (+ 1,3 %) et de Témiscouata (+ 1,1 %) sont celles qui enregistrent les hausses les plus marquées. Il s'agit pour ces deux territoires supralocaux d'un revirement de situation à la suite de trois années consécutives à la baisse. En revanche, deux territoires subissent une diminution du nombre de travailleurs en 2012, à savoir Les Basques (– 0,7 %) et La Mitis (– 0,0 %). Pour Les Basques, cette baisse est davantage ressentie chez les femmes, alors que pour La Mitis, elle est principalement observée chez les hommes.

En ce qui a trait au taux de travailleurs, toutes les MRC dans le Bas-Saint-Laurent affichent un taux inférieur ou égal à la moyenne québécoise (76,1 %). La MRC de Rivière-du-Loup (76,1 %) présente le taux de travailleurs le plus élevé de la région, immédiatement suivie à ce chapitre par Rimouski-Neigette (75,2 %). En revanche, c'est dans La Matapédia (67,3 %), La Matanie (68,6 %) et La Mitis (68,8 %) qu'il est le plus faible. Même si les taux de travailleurs demeurent faibles, la situation du marché du travail s'améliore dans plusieurs MRC éloignées des grands centres urbains, notamment dans Témiscouata (+ 1,6 point), Kamouraska (+ 1,3 point) et La Matapédia (+ 1,1 point), qui affichent les croissances du taux de travailleurs parmi les plus fortes au Québec en 2012.

Tableau 4.2.1

Nombre et taux de travailleurs de 25 à 64 ans, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2012

	Nombre			Taux		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Écart 2012-2011
	n		%	%		Point de %
La Matapédia	6 662	6 705	0,6	66,2	67,3	1,1
La Matanie	8 150	8 169	0,2	67,9	68,6	0,7
La Mitis	6 963	6 960	– 0,0	68,2	68,8	0,6
Rimouski-Neigette	22 749	22 830	0,4	74,7	75,2	0,5
Les Basques	3 204	3 181	– 0,7	68,1	69,0	0,9
Rivière-du-Loup	13 905	13 982	0,6	75,6	76,1	0,5
Témiscouata	7 483	7 562	1,1	68,0	69,6	1,6
Kamouraska	8 255	8 360	1,3	72,1	73,4	1,3
Bas-Saint-Laurent	77 371	77 749	0,5	71,5	72,3	0,8
Ensemble du Québec	3 285 087	3 314 476	0,9	75,7	76,1	0,4

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Revenu Québec.

Par ailleurs, le taux de travailleurs des hommes est supérieur à celui des femmes dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent. C'est dans Kamouraska où l'écart est le plus prononcé entre le taux de travailleurs des femmes et celui des hommes, soit une différence de 8,3 points de pourcentage à l'avantage de ces derniers. À l'inverse, l'écart le plus faible est observé dans la MRC de La Matapédia (3,9 points). Depuis 2008, les disparités entre les sexes au chapitre du taux de travailleurs tendent à s'estomper dans l'ensemble des territoires supralocaux de la région, à l'exception de La Matapédia où l'écart se creuse légèrement.

5. Comptes économiques

5.1 Produit intérieur brut

par Marianne Bernier, Direction des statistiques économiques

En 2012, le produit intérieur brut aux prix de base en dollars courants (PIB) du Bas-Saint-Laurent se chiffre à 6,5 G\$. Ce montant occupe 2,0 % du PIB de l'ensemble du Québec, ce qui représente la troisième plus petite part après celles de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine (0,8 %) et du Nord-du-Québec (0,9 %).

L'économie de la région est en hausse de 3,4 % par rapport à l'année précédente, soit une augmentation plus élevée que son taux de croissance annuel moyen (TCAM) entre les années 2007 et 2012 (+ 2,2 %). En comparaison, le Québec augmente de 3,3 % en 2012 et son TCAM se chiffre à 3,2 % au cours des cinq dernières années.

Produit intérieur brut par industrie

La production des entreprises du secteur des services s'élève à 4,6 G\$ en 2012, une augmentation de 3,6 % relativement à 2011. Il s'agit d'une hausse plus importante que celle observée dans le secteur de production des biens (+ 3,0 %) dont la production atteint 1,9 G\$. En fait, depuis quelques années, le secteur des biens performe moins bien que celui des services : entre 2007 et 2012, il affiche une croissance annuelle moyenne de 1,0 %, contre 2,7 % dans les entreprises des services.

L'industrie de l'agriculture, de la foresterie, de la pêche et de la chasse, qui constitue une importante base économique pour le Bas-Saint-Laurent, accuse une baisse de 3,2 % en 2012. Cette diminution découle notamment des cultures agricoles et de l'élevage (– 5,2 %), dont la production occupe 3,5 % du PIB total de la région, amoindrie par l'augmentation des autres industries du secteur : la pêche, la chasse et le piégeage (+ 8,7 %), la foresterie et l'exploitation forestière (+ 2,3 %) et les activités de soutien à l'agriculture (+ 1,2 %). Il s'agit d'importants changements par rapport à l'année 2011, alors que la production de l'ensemble de l'industrie avait crû de 16,0 %. Après une décroissance de 3,7 % en 2011, l'industrie de la fabrication fait un gain de 1,1 % en 2012. Les résultats sont variables à l'intérieur de cette industrie, mais les principales bases économiques, la fabrication de produits en bois et celle de produits minéraux non métalliques connaissent une augmentation respective de 6,8 % et de 3,9 %. La fabrication d'aliments qui occupe une part non négligeable dans le PIB (2,0 %) recule de 4,6 % en 2012. En outre, on note une importante poussée dans l'industrie de la construction (+ 14,3 %).

L'ensemble des entreprises du secteur des services soutient l'expansion du Bas-Saint-Laurent. L'année précédente, l'industrie de l'hébergement et des services de restauration fléchissait de 1,8 %, mais cette année elle présente une croissance de 5,4 %. Ce regain du secteur plus touristique se fait également sentir dans d'autres régions du Québec, notamment dans la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Les industries de l'information et culturelles (+ 5,7 %), du transport et de l'entreposage (+ 4,6 %) et du commerce de détail (+ 1,6 %) connaissent également une augmentation de leur production. Enfin, l'industrie des soins de santé et de l'assistance sociale, base économique régionale, croît de 1,8 %, taux inférieur à celui de l'année précédente (+ 5,6 %) et à celui observé dans l'ensemble du Québec pour l'année 2012 (+ 4,5 %).

Tableau 5.1.1

Produit intérieur brut (PIB) aux prix de base par industrie, Bas-Saint-Laurent, 2011-2012

	2011 ^{er}	2012 ^e	Part de l'industrie en 2012	Variation annuelle moyenne 2012/2007	Variation 2012/2011
	k\$			%	
Ensemble des industries	6 323 942	6 538 943	100,0	2,2	3,4
Secteur de production de biens	1 866 383	1 921 659	29,4	1,0	3,0
Agriculture, foresterie, pêche et chasse	333 515	323 008	4,9	- 0,7	- 3,2
Cultures agricoles et élevage	243 827	231 229	3,5	- 0,1	- 5,2
Foresterie et exploitation forestière	62 249	63 690	1,0	- 4,1	2,3
Pêche, chasse et piégeage	4 355	4 733	0,1	0,0	8,7
Activités de soutien à l'agriculture et à la foresterie	23 083	23 356	0,4	3,7	1,2
Extraction minière et extraction de pétrole et de gaz	x	65 978	1,0	6,3	...
Services publics	x	218 980	3,3	0,5	...
Construction	502 523	574 610	8,8	4,5	14,3
Fabrication	731 268	739 082	11,3	- 0,8	1,1
Fabrication d'aliments	133 817	127 639	2,0	- 2,4	- 4,6
Fabrication de boissons et de produits du tabac	16 075	18 559	0,3	...	15,5
Usines de textiles et de produits textiles	x	x	...	...	...
Fabrication de vêtements et de produits en cuir et de produits analogues	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en bois	147 939	158 040	2,4	- 7,8	6,8
Fabrication du papier	35 774	31 655	0,5	15,1	- 11,5
Impression et activités connexes de soutien	x	x	...	...	...
Fabrication de produit du pétrole et du charbon	x	x	...	...	...
Fabrication de produits chimiques	x	x	...	...	...
Fabrication de produits en plastique et en caoutchouc	x	x	...	...	...
Fabrication de produits minéraux non métalliques	70 101	72 841	1,1	2,0	3,9
Première transformation des métaux	x	x	...	...	...
Fabrication de produits métalliques	x	x	...	...	...
Fabrication de machines	31 943	35 409	0,5	- 0,1	10,9
Fabrication de produits informatiques et électroniques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel, appareils et composants électriques	x	x	...	...	...
Fabrication de matériel de transport	x	x	...	...	...
Fabrication de meubles et de produits connexes	42 359	41 601	0,6	- 2,4	- 1,8
Activités diverses de fabrication	9 379	9 719	0,1	...	3,6
Secteur des services	4 457 559	4 617 284	70,6	2,7	3,6
Commerce de gros	203 758	219 133	3,4	2,8	7,5
Commerce de détail	477 809	485 624	7,4	2,2	1,6
Transport et entreposage	293 874	307 394	4,7	0,5	4,6
Industrie de l'information et industrie culturelle	261 620	276 468	4,2	...	5,7
Finance et assurances, services immobiliers et de location et de location à bail et gestion de sociétés et d'entreprises	918 047	945 200	14,5	3,5	3,0
Services professionnels, scientifiques et techniques	177 763	185 240	2,8	5,2	4,2
Services administratifs, de soutien, de gestion des déchets et d'assainissement	116 370	121 320	1,9	6,9	4,3
Services d'enseignement	486 294	507 739	7,8	2,0	4,4
Soins de santé et assistance sociale	717 413	730 256	11,2	1,7	1,8
Arts, spectacles et loisirs	28 986	30 336	0,5	0,9	4,7
Hébergement et services de restauration	195 761	206 347	3,2	1,9	5,4
Autres services, sauf les administrations publiques	130 647	143 102	2,2	4,0	9,5
Administrations publiques	449 217	459 124	7,0	...	2,2

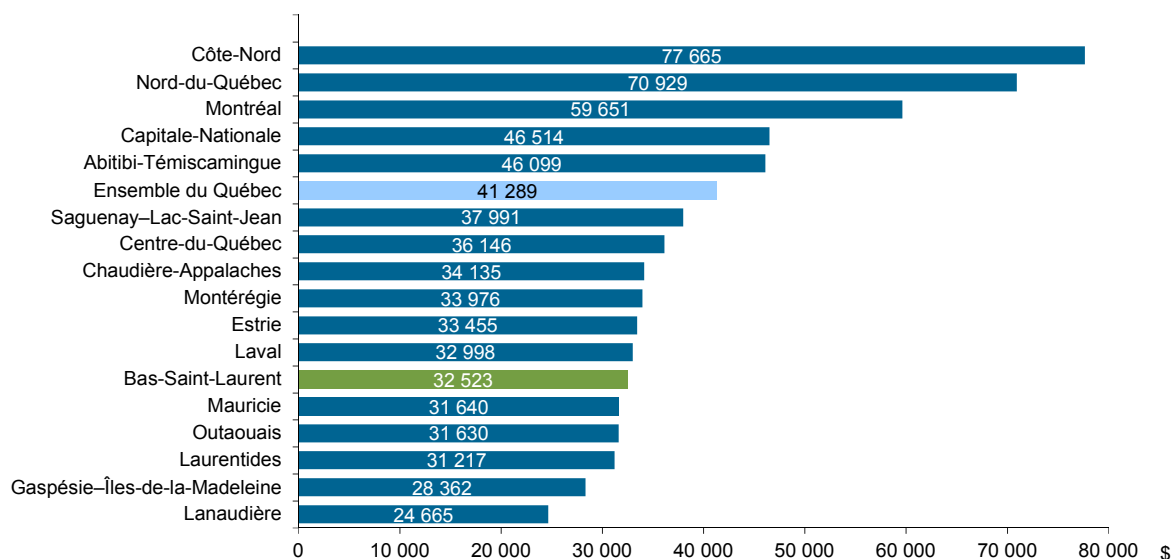
Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

Produit intérieur brut par habitant

Le PIB par habitant est un indicateur souvent utilisé pour faciliter les comparaisons entre les régions quant à l'importance de la production dans un territoire donné. À cet égard, la région du Bas-Saint-Laurent figure au douzième rang parmi toutes les régions administratives du Québec en 2012. Plus précisément, le PIB par habitant atteint 32 523 \$ dans la région, soit une augmentation de 3,5 % par rapport à 2011. Il s'agit d'une hausse nettement plus élevée que celle qu'on observe dans l'ensemble du Québec en ce qui concerne le PIB par habitant (+ 2,4 %).

Figure 5.1.1

Produit intérieur brut par habitant, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



Sources : Institut de la statistique du Québec; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; Revenu Québec, Pêches et Océans Canada; Statistique Canada.

5.2 Revenu disponible par habitant

par Stéphane Ladouceur, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Après avoir augmenté de 3,6 % en 2011, le revenu disponible par habitant dans le Bas-Saint-Laurent croît avec un peu moins de vigueur en 2012, soit de 2,0 %. Le ralentissement de la croissance est attribuable, en grande partie, au fait que le revenu primaire et les transferts courants en provenance des administrations publiques ont augmenté moins rapidement. Au Québec, le taux de croissance du revenu disponible des ménages par habitant s'élève à 2,2 % en 2012, comparativement à 3,5 % un an plus tôt.

Avec un revenu disponible de 23 163 \$ par habitant en 2012, le Bas-Saint-Laurent se retrouve, pour la première fois, au tout dernier rang des 17 régions administratives. La Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine qui a longtemps occupé le dernier rang devance désormais le Bas-Saint-Laurent avec un revenu disponible de 23 276 \$ par habitant. Notons que l'écart de revenu par habitant entre le Bas-Saint-Laurent et l'ensemble du Québec s'est creusé entre 2011 et 2012, passant de 3 078 \$ à 3 184 \$.

Décomposition du revenu disponible

La composition du revenu des ménages permet de mieux comprendre l'origine du retard historique de la région en regard de la moyenne québécoise. Ainsi, dans les prochains paragraphes, la structure de revenu des ménages du Bas-Saint-Laurent sera décortiquée et comparée avec celles des ménages de l'ensemble du Québec.

Tableau 5.2.1

Revenu disponible et ses principales composantes par habitant, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2012

Composantes du revenu	Bas-Saint-Laurent			Ensemble du Québec		
	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011
	\$/hab.		%	\$/hab.		%
Rémunération des salariés	18 479	19 152	3,6	22 767	23 399	2,8
Revenu mixte net	2 603	2 568	- 1,3	3 484	3 614	3,7
Revenu net de la propriété	1 703	1 701	- 0,2	2 878	2 957	2,8
Égal:						
Revenu primaire	22 784	23 420	2,8	29 129	29 969	2,9
Plus :						
Transferts courants reçus	6 933	7 178	3,5	5 645	5 834	3,4
Des institutions sans but lucratif au service des ménages	70	72	2,9	108	110	2,5
Des administrations publiques	6 858	7 101	3,5	5 477	5 663	3,4
Administration fédérale	3 468	3 538	2,0	2 449	2 507	2,4
Administration provinciale	1 869	1 936	3,6	1 682	1 744	3,7
Administrations autochtones	—	—	—	19	14	- 24,7
RRQ et RPC	1 522	1 627	6,9	1 326	1 398	5,4
Des non-résidents	5	5	- 1,7	60	61	1,1
Moins:						
Transferts courants payés	7 012	7 435	6,0	8 991	9 457	5,2
Aux institutions sans but lucratif au service des ménages	251	258	2,9	387	396	2,5
Aux administrations publiques	6 752	7 167	6,2	8 490	8 941	5,3
Impôts sur le revenu	4 044	4 319	6,8	5 541	5 853	5,6
Cotisations aux régimes d'assurance sociale	2 132	2 264	6,2	2 384	2 518	5,6
Autres transferts courants aux administrations publiques	576	584	1,4	565	570	0,9
Aux non-résidents	10	10	1,9	114	120	4,8
Égal :						
Revenu disponible	22 705	23 163	2,0	25 783	26 347	2,2

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Revenu primaire

Le revenu primaire, soit celui que tirent les ménages de leur contribution à l'activité économique (aussi appelé revenu de marché), atteint 23 420 \$ par habitant dans le Bas-Saint-Laurent, ce qui est largement au-dessous de la moyenne provinciale (29 969 \$). Tant dans la région que dans l'ensemble du Québec, le revenu primaire représente plus des trois quarts du revenu total des ménages.

La rémunération des salariés, principale composante du revenu primaire, demeure plus faible dans le Bas-Saint-Laurent que dans l'ensemble du Québec. Cette situation s'explique, entre autres, par le fait que le taux d'emploi et le salaire hebdomadaire moyen des employés sont plus bas dans la région. Néanmoins, la rémunération des salariés connaît une croissance de 3,6 % dans le Bas-Saint-Laurent, soit l'une des plus fortes croissances au Québec. Cette progression est imputable, en bonne partie, à la relative bonne performance du marché du travail survenue dans la région en 2012, l'emploi ayant progressé de 4,1 %.

Le revenu mixte net par habitant, deuxième composante en importance du revenu primaire, est également plus faible dans le Bas-Saint-Laurent (2 568 \$) que dans l'ensemble du Québec (3 614 \$). Cette composante du revenu primaire englobe le revenu net des exploitants agricoles, le revenu net des entreprises individuelles ainsi que le revenu des loyers. En 2012, le revenu mixte net recule de 1,3 % dans la région, après avoir fait un bond de 3,8 % un an plus tôt.

En ce qui concerne le revenu net de la propriété, soit la différence entre les revenus de placement reçus et payés par les ménages, il demeure moins élevé dans la région (1 701 \$) qu'au Québec (2 957 \$). Soulignons que parmi les 17 régions administratives, seules celles de Montréal et de la Capitale-Nationale présentent un revenu net de la propriété par habitant supérieur à la moyenne québécoise.

Transferts courants reçus

L'intervention de l'État par le biais des transferts sociaux (aide sociale, prestations d'assurance-emploi, rentes de retraite, crédits d'impôt remboursables, etc.) vient réduire l'écart entre le Bas-Saint-Laurent et le Québec en ce qui a trait au revenu disponible. En 2012, les différents paliers de gouvernement ont versé, à eux seuls, en transferts sociaux plus de 7 100 \$ par habitant dans la région, comparativement à 5 663 \$ au Québec. Il faut dire que les habitants de la région ont davantage recours aux prestations de la Sécurité de la vieillesse et du Régime des rentes du Québec (RRQ), étant donné que la population y est relativement âgée. D'ailleurs, en raison du vieillissement de la population, les prestations du RRQ et du Régime de pensions du Canada (RPC) occupent une part de plus en plus importante dans le revenu total des ménages de la région; la part relative de ces prestations est passée de 4,6 % du revenu total en 2007 à 5,3 % en 2012.

Contrairement aux transferts courants en provenance des administrations publiques, les transferts reçus des non-résidents et des institutions sans but lucratif au service des ménages (ISBLSM) représentent une source de revenus relativement négligeable pour les ménages du Bas-Saint-Laurent ; en 2012, ils constituent moins d'un pour cent du revenu total des ménages.

Transferts courants payés

Pour calculer le revenu disponible, on déduit du revenu total les transferts que paient les ménages aux administrations publiques, aux non-résidents ainsi qu'aux ISBLSM. Le revenu disponible représente ainsi la part du revenu qui reste à la disposition des ménages pour la consommation finale de biens et de services ainsi que pour l'épargne.

En raison d'un revenu total plus faible, les transferts payés aux gouvernements par les ménages du Bas-Saint-Laurent (7 167 \$) sous forme d'impôt sur le revenu, de cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts sont inférieurs à ceux de l'ensemble du Québec (8 941 \$). Toutefois, à l'instar des autres régions, la part du revenu consacrée aux transferts payés par les ménages aux administrations publiques a augmenté au cours des deux dernières années dans le Bas-Saint-Laurent et elle s'établit à 23,4 %.

Par ailleurs, il importe de mentionner que les dons de bienfaisance sont déduits du revenu des ménages, étant donné qu'ils sont considérés, selon les normes du système de comptabilité nationale canadien, comme des transferts courants aux ISBLSM. En 2012, les résidents du Bas-Saint-Laurent ont donné en moyenne 258 \$ aux ISBLSM, ce qui est moins que dans l'ensemble du Québec (396 \$).

Évolution du revenu disponible des ménages dans les MRC

Toutes les MRC de la région enregistrent une croissance du revenu disponible par habitant en 2012, particulièrement La Matapédia (+ 3,4 %), Témiscouata (+ 2,7 %), Kamouraska (+ 2,6 %) et La Mitis (+ 2,3 %) qui connaissent une augmentation supérieure à celle que l'on observe au Québec (+ 2,2 %) grâce, entre autres, à la hausse marquée de la rémunération des salariés. La MRC de Rimouski-Neigette est celle qui affiche la progression la plus modeste, sous l'effet conjugué d'une hausse anémique de la rémunération des salariés et d'une baisse du revenu mixte net. En dépit d'une croissance marquée, le Témiscouata (20 359 \$) continue de présenter le revenu disponible par habitant le plus faible de la région. À l'inverse, c'est dans Rimouski-Neigette (25 019 \$) qu'il est le plus élevé. Notons qu'aucune MRC dans le Bas-Saint-Laurent ne présente un revenu disponible par habitant supérieur à celui du Québec (26 347 \$).

Tableau 5.2.2

Revenu disponible des ménages par habitant, MRC du Bas-Saint-Laurent, 2008-2012

	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^r	2012 ^p	Variation 2012/2011 %	TCAM 2012/2008
	\$/hab						
La Matapédia	18 702	19 392	19 923	21 002	21 723	3,4	3,8
La Matanie	21 498	21 065	21 982	22 707	23 106	1,8	1,8
La Mitis	19 574	20 215	20 485	21 213	21 700	2,3	2,6
Rimouski-Neigette	22 930	23 864	23 708	24 675	25 019	1,4	2,2
Les Basques	19 174	20 017	20 493	21 451	21 888	2,0	3,4
Rivière-du-Loup	22 054	22 910	23 188	23 662	24 009	1,5	2,1
Témiscouata	18 246	18 971	19 296	19 814	20 359	2,7	2,8
Kamouraska	20 472	21 020	21 402	22 284	22 858	2,6	2,8
Bas-Saint-Laurent	20 961	21 620	21 908	22 705	23 163	2,0	2,5
Ensemble du Québec	24 389	24 638	24 914	25 783	26 347	2,2	1,9

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Affaires autochtones et Développement du Nord Canada; Commission de la santé et de la sécurité du travail; Emploi et Développement social Canada; ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science; Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris; Régie des rentes du Québec; Revenu Québec; Secrétariat aux affaires autochtones; Société de l'assurance automobile du Québec; Statistique Canada.

Compilation : Institut de la statistique du Québec.

Les résidents des MRC des Basques et de La Matapédia sont ceux qui reçoivent le plus en transferts des administrations publiques. En 2012, ils ont reçu plus de 8 000 \$ par habitant en prestations sociales et crédits d'impôt remboursables. Les prestations de la Sécurité de la vieillesse et du RRQ ainsi que les prestations d'assurance-emploi sont les principaux transferts dans ces deux MRC. En revanche, c'est dans Rimouski-Neigette (6 461 \$) que les transferts gouvernementaux par habitant sont les plus bas.

6. Investissements et permis de bâtir

par Jean-François Fortin, Direction des statistiques économiques

6.1 Investissements

Selon les intentions pour 2014, les investissements dans la région du Bas-Saint-Laurent devraient atteindre 1,5 G\$, en hausse de 6,0 % par rapport à 2013, suivant une diminution de 8,0 % entre 2012 et 2013. La région représenterait ainsi 2,2 % du total québécois (68,5 G\$). À ce chapitre, la croissance de la région est plus rapide que celle de l'ensemble des régions (+ 2,0 %), contrairement à 2013 (moyenne provinciale : – 2,8 %). La région arrive au quatrième rang parmi les 17 régions administratives en ce qui concerne la croissance annuelle.

Tableau 6.1.1

Dépenses en immobilisation par industrie¹ et par secteur, Bas-Saint-Laurent, 2010-2014²

	2010	2011	2012	2013	2014	Variation 2014/2013	Part relative dans la région (2014)	Part relative dans le Québec (2014)
	k\$						%	
Production de biens	242 316	297 799	449 548	315 075	298 988	– 5,1	19,4	1,9
Production de services	709 091	675 778	701 922	727 663	780 988	7,3	50,7	2,7
Logement	442 029	444 689	430 208	411 802	461 264	12,0	29,9	1,9
Total	1 393 437	1 418 266	1 581 678	1 454 540	1 541 240	6,0	100,0	2,2
Secteur privé non résidentiel	469 155	420 420	455 821	365 813	398 595	9,0	25,9	1,8
Secteur public	482 253	553 157	695 649	676 924	681 381	0,7	44,2	3,1

Note : En raison de l'arrondissement des données, le total ne correspond pas nécessairement à la somme des parties.

1. Statistique Canada, *Système de classification des industries de l'Amérique du Nord, Canada 2002*.

2. 2010-2012 : dépenses réelles; 2013 : dépenses réelles provisoires; 2014 : perspectives.

Sources : Institut de la statistique du Québec; Statistique Canada, *Enquête sur les dépenses en immobilisation*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Les industries productrices de biens, qui comptent pour 19,4 % de l'investissement régional en 2014, sont en décroissance de 5,1 % par rapport à 2013, pour atteindre 299,0 M\$. Il s'agit du plus faible niveau depuis 2011. L'investissement dans la région représente 1,9 % de l'investissement total de ces industries au Québec. En 2014, l'investissement de ces industries se concentre dans le secteur des services publics (160,3 M\$) et dans celui de la fabrication (61,4 M\$).

L'investissement dans les industries productrices de services, représentant plus de la moitié de l'investissement régional (50,7 %), est en hausse de 7,3 % par rapport à 2013 et se chiffre à 781,0 M\$. Il s'agit d'un nouveau sommet historique. La variation annuelle de l'investissement de la région dans ces industries, qui constitue 2,7 % de l'investissement québécois (29,3 G\$), est supérieure à la moyenne provinciale (+ 3,0 %). Les administrations publiques dominent, avec des investissements prévus de 336,9 M\$ en 2014, soit 43,1 % du total des industries productrices de services.

L'investissement résidentiel, qui représente 29,9 % de l'investissement régional en 2014, est en croissance de 12,0 %, pour s'établir à 461,3 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (+ 6,6 %). La région représente 1,9 % du total provincial.

Le secteur privé non résidentiel, qui monopolise 25,9 % de l'investissement total, est en croissance de 9,0 % par rapport à 2013, pour s'élever à 398,6 M\$. Cela correspond à une variation annuelle supérieure à la moyenne québécoise (– 2,4 %). La région du Bas-Saint-Laurent représente 1,8 % du secteur privé non résidentiel québécois. Les investissements publics affichent une croissance de 0,7 % par rapport à 2013, pour s'établir à 681,4 M\$. Il s'agit d'une variation annuelle inférieure à la moyenne québécoise (+ 2,0 %). Cette région accapare 3,1 % des investissements publics au Québec.

6.2 Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir délivrés par les municipalités de la région du Bas-Saint-Laurent atteint 288,4 M\$ en 2013, en baisse de 4,1 % par rapport à 2012. La décroissance s'observe dans le secteur résidentiel (– 12,8 %), alors que le secteur non résidentiel est en croissance (+ 9,8 %).

Les permis de bâtir résidentiels ont autorisé la construction de 676 nouvelles unités indépendantes, comparativement à 759 en 2012. La valeur des permis délivrés dans ce secteur se concentre dans les MRC de Rimouski-Neigette (83,0 M\$), de Rivière-du-Loup (31,4 M\$) et de La Matanie (12,3 M\$). Seules les MRC de Rivière-du-Loup et de Kamouraska ont octroyé une valeur de permis de bâtir supérieure à la moyenne des cinq dernières années. En nombre de nouvelles unités indépendantes autorisées, la MRC de Rimouski-Neigette arrive en tête avec 391, suivie de Rivière-du-Loup (163).

La valeur des permis de bâtir non résidentiels octroyés en 2013 est supérieure à la moyenne des cinq dernières années dans le cas des composantes institutionnelle (47,4 M\$ contre une moyenne de 34,3 M\$) et commerciale (62,0 M\$ contre une moyenne de 59,5 M\$). Les permis de bâtir commerciaux se concentrent dans les MRC de Rimouski-Neigette (18,8 M\$), de Rivière-du-Loup (16,4 M\$) et de La Matanie (15,3 M\$). Les permis de bâtir industriels accordés se concentrent dans les MRC de La Matanie (5,0 M\$) et de Rimouski-Neigette (4,0 M\$), une valeur dans les deux cas inférieure à la moyenne des cinq dernières années. Finalement, les permis de bâtir institutionnels se chiffrent à 47,4 M\$, et ils sont fortement concentrés dans la MRC de Rivière-du-Loup en 2013 (25,8 M\$).

Tableau 6.2.1

Nombre de nouvelles unités de logement indépendantes autorisées, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2013

	2011	2012	2013	Variation 2013/2012
	n			%
La Matapédia	25	23	21	– 8,7
La Matanie	177	46	40	– 13,0
La Mitis	23	21	14	– 33,3
Rimouski-Neigette	743	445	391	– 12,1
Les Basques	5	50	2	– 96,0
Rivière-du-Loup	138	136	163	19,9
Témiscouata	32	4	19	375,0
Kamouraska	19	34	26	– 23,5
Bas-Saint-Laurent	1 162	759	676	– 10,9
Ensemble du Québec	53 890	51 262	42 493	– 17,1

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6.2.2

Valeur des permis de bâtir selon le type de construction, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2013

	Résidentiel		Commercial		Industriel		Institutionnel	
	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12	k\$	Moyenne 08-12
La Matapédia	8 504	8 574	397	2 183	1 085	944	3 232	1 742
La Matanie	12 320	15 048	15 346	9 449	4 959	19 885	4 076	4 492
La Mitis	8 139	9 552	1 652	4 178	1 705	2 317	3 333	3 694
Rimouski-Neigette	83 027	97 978	18 809	24 077	3 961	4 927	7 390	13 240
Les Basques	2 552	4 483	1 029	2 498	90	288	371	1 346
Rivière-du-Loup	31 437	29 488	16 378	9 913	2 980	3 282	25 806	4 004
Témiscouata	4 818	6 692	2 654	1 379	335	764	1 671	1 355
Kamouraska	10 276	10 148	5 716	5 778	2 838	5 740	1 548	4 456
Bas-Saint-Laurent	161 073	181 963	61 981	59 455	17 953	38 147	47 427	34 330
Ensemble du Québec	8 950 402	9 507 044	3 336 490	2 846 766	1 029 046	1 008 238	1 887 639	1 264 119

Note : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

Source : Statistique Canada, *Enquête des permis de bâtir*, adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

7. Mode de transport utilisé pour se rendre au travail

par Sophie Brehain, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Selon l'*Enquête nationale auprès des ménages* (ENM) de 2011, environ 3,6 millions de Québécois et 83 000 habitants du Bas-Saint-Laurent se déplacent pour se rendre au travail. L'analyse qui suit présente pour la région administrative et ses MRC géographiques, la répartition de ces travailleurs de 15 ans et plus selon le principal mode de transport utilisé, c'est-à-dire celui pour réaliser la plus grande partie du trajet.

Transport en véhicule privé (automobile, camion ou fourgonnette)

Dans l'ensemble du Québec, 78 % des travailleurs se déplacent en automobile, camion ou fourgonnette pour se rendre sur leur lieu de travail. Parmi ces navetteurs, 86 % voyagent seuls et 14 % font du covoiturage.

Dans la région du Bas-Saint-Laurent, la proportion de travailleurs se déplaçant en véhicule privé est plus élevée que la moyenne québécoise, soit 89 %. Par contre, les mêmes proportions de navetteurs qu'au niveau provincial circulent seuls ou font du covoiturage, soit respectivement 86 % et 14 %.

Les travailleurs des huit MRC de la région présentent des habitudes semblables. En effet, la proportion de travailleurs circulant en véhicule privé oscille entre 86 % (Les Basques) et 91 % (La Matapédia).

Tableau 7.1

Répartition des travailleurs selon le principal mode de transport utilisé pour se rendre au travail, MRC du Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011

	Véhicule privé	Part des travailleurs qui voyagent en véhicule privé		Transport durable	Part des travailleurs selon le mode de transport durable		Autres moyens de transport
		Seuls	Covoiturage		Transport en commun	Transport actif	
MRC de résidence				%			
La Matapédia	91	87	13	7	9	90	2
Matane	90	89	11	8	17	83	2
La Mitis	89	91	9	10	17	83	1
Rimouski-Neigette	88	86	14	11	10	90	1
Les Basques	86	87	13	13	-	100	—
Rivière-du-Loup	90	86	14	9	11	89	1
Témiscouata	87	84	16	12	16	85	1
Kamouraska	88	84	16	12	6	94	—
Bas-Saint-Laurent	89	86	14	10	11	89	1
Ensemble du Québec	78	86	14	21	65	35	1

Notes : Selon la dénomination et le découpage des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Les territoires des MRC géographiques représentent l'équivalent des territoires des divisions de recensement (DR).

Le principal critère de diffusion relié à la qualité des estimations de l'ENM est le taux global de non-réponse (TGN). Ainsi, plus le TGN est élevé, plus le risque de biais augmente. Les estimations de l'ENM pour toute région géographique présentant un taux global de non-réponse égal ou supérieur à 50 % ne sont pas diffusées, car elles contiennent un niveau d'erreurs élevé. Les TGN pour les données présentées dans ce tableau sont : La Matapédia 38,1 %, Matane 23,6 %, La Mitis 43,5 %, Rimouski-Neigette 24,3 %, Les Basques 27,6 %, Rivière-du-Loup 28,4 %, Témiscouata 24,8 %, Kamouraska 32,4 %, Bas-Saint-Laurent 29,0 %, ensemble du Québec 22,4 %.

En raison de l'arrondissement aléatoire réalisé pour protéger le caractère confidentiel des renseignements recueillis, la somme des répartitions en pourcentages par mode de transport pour un territoire donné peut ne pas être égale à 100 %.

Source : Statistique Canada, *Enquête nationale auprès des ménages* (2011), adapté par l'Institut de la statistique du Québec.

Transport durable

Dans l'ensemble de la province, près d'un cinquième des travailleurs (21 %) utilisent un transport durable pour effectuer la plus grande partie de leur trajet domicile-travail, c'est-à-dire le transport en commun ou le transport actif. Ce dernier se définit comme la marche et la bicyclette. Parmi ces travailleurs, 65 % circulent en transport en commun et 35 % se déplacent activement. Chez les utilisateurs du transport en commun, 59 % prennent l'autobus pour la plus grande partie de leur trajet-domicile-travail, 34 % le métro, 7 % le train de banlieue et une infime proportion le traversier. Quant aux travailleurs utilisant un mode de transport plus actif, ils sont 81 % à marcher et 19 % à pédaler pour se rendre au travail.

Un travailleur sur dix au Bas-Saint-Laurent circule par un moyen de transport durable. Le déplacement actif est pratiqué par 89 % de ces travailleurs.

Les travailleurs de la MRC des Basques seraient proportionnellement les plus nombreux dans la région du Bas-Saint-Laurent à se rendre au travail à l'aide d'un mode de transport durable, soit 13 % d'entre eux. L'enquête estime qu'ils se déplacent tous à pied ou à bicyclette.

8. Santé

par Marie-Hélène Provençal, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

Le découpage géographique utilisé pour analyser cette section est celui des régions sociosanitaires, délimitées officiellement par le ministère de la Santé et des Services sociaux au printemps 2005. Par ailleurs, l'analyse dans cette section est essentiellement focalisée sur l'offre de services dans le système de santé au Québec, à savoir le personnel de la santé.

En 2012, au Bas-Saint-Laurent, le nombre de médecins augmente de 2,4 %, ce qui fait perdurer la croissance uniforme amorcée en 1999. Au Québec, ce nombre s'accroît de 2,7 %, ce qui porte l'effectif à 18 003. Depuis 2008, l'accroissement du nombre de médecins dans la région (+ 7,7 %) est dû essentiellement aux spécialistes (+ 18,2 %), le nombre d'omnipraticiens en 2012 étant identique à celui de 2008 (269). Au Québec, les spécialistes (+ 12,0 %) plus que les omnipraticiens (+ 7,3 %) ont participé à l'augmentation du nombre de médecins (+ 9,7 %). Pour ce qui est des dentistes, on assiste en 2012 à une diminution (– 1,4 %), et ce, après une stagnation observée en 2011. Néanmoins, depuis 2008, le nombre de dentistes au Bas-Saint-Laurent a augmenté de 15,0 %.

On enregistre en 2012-2013 pour le personnel infirmier une diminution de 1,1 % au Bas-Saint-Laurent. La décroissance est observée chez les infirmières (– 5,3 %) et les infirmières auxiliaires (– 0,5 %) et non chez les préposées aux bénéficiaires (+ 0,4 %) et les infirmières cliniciennes et praticiennes (+ 4,5 %).

Tableau 8.1

Personnel de la santé, région sociosanitaire du Bas-Saint-Laurent, 2008 (2008-2009) à 2012 (2012-2013)

	Unité	2008	2009	2010	2011	2012
Médecins¹	n	467	477	481	491	503
Omnipraticiens	n	269	271	274	275	269
Ensemble des spécialistes	n	198	206	207	216	234
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	2,32	2,37	2,39	2,44	2,50
Dentistes¹	n	60	63	70	70	69
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	0,30	0,31	0,35	0,35	0,34
		2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013
Personnel infirmier^{3,4}	n	3 007	3 005	2 992	3 055	3 047
Infirmières	n	1 262	1 207	1 159	1 073	1 032
Infirmières cliniciennes et praticiennes	n	306	348	408	488	513
Infirmières auxiliaires	n	553	552	554	580	579
Préposées aux bénéficiaires	n	886	898	871	914	923
Nombre pour 1 000 habitants ^{2,r}	n pour 1 000 hab.	14,94	14,92	14,86	15,19	15,16

Note: Bien que regroupant une grande majorité de femmes, les données sur les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires incluent également les hommes.

1. Dans les statistiques, seuls les médecins et les dentistes (incluent les spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale) ayant reçu de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ) au moins un paiement pour des services médicaux rendus durant l'année visée sont pris en compte.
2. Calculé pour l'ensemble du personnel concerné par rapport à la population prise au 1^{er} juillet de chaque année financière. Pour plusieurs raisons, les ratios médecins/population par région ne doivent pas être interprétés comme des indicateurs d'accès aux services médicaux. Parmi ces raisons, la principale tient au fait que les populations de plusieurs régions reçoivent une partie importante des services qui leur sont fournis de médecins d'une région autre que celle dans laquelle résident ces populations. C'est le cas notamment des populations des régions situées en périphérie des grands centres de Montréal et de Québec.
3. Les données sont présentées sur la base des années financières (du 1^{er} avril au 31 mars). L'effectif du réseau de la santé et des services sociaux comprend uniquement certaines catégories du personnel infirmier: les infirmières, les infirmières cliniciennes et praticiennes, les infirmières auxiliaires et les préposées aux bénéficiaires.
4. Nombre de personnes à l'emploi du réseau au 31 mars de l'année. Les personnes occupant plus d'un emploi au 31 mars sont comptabilisées une seule fois, en priorisant selon le statut (d'abord temps complet régulier, puis temps partiel régulier et ensuite temps partiel occasionnel), et, pour un même statut, selon l'équivalent temps complet (ETC) (MSSS, 2013).

Sources : Ministère de la Santé et des Services sociaux, 2014; Régie de l'assurance maladie du Québec, 2014.

9. Éducation

9.1 Taux de diplomation aux études collégiales

par Sophie Brehain, Institut de la statistique du Québec (Direction des statistiques sectorielles et du développement durable) et Jane-Hélène Gagnon, Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche, et de la Science (Direction de l'enseignement collégial)

Le taux de diplomation aux études collégiales présente les taux d'obtention cumulés des diplômes d'études collégiales (DEC) et des attestations d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial étaient à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC et dans un établissement d'enseignement collégial de la région. Le taux est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial¹. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. La présente analyse porte sur les cinq dernières cohortes pour lesquelles les données sont disponibles, soit celles des nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007.

Le taux de diplomation aux études collégiales des 1 676 étudiants nouvellement inscrits à l'ordre d'enseignement collégial à l'automne de 2007 dans l'ensemble des établissements de la région du Bas-Saint-Laurent est de 70,9 %. Ce taux est resté relativement stable pour les quatre dernières cohortes observées (de 2004 à 2007). Le plus bas taux a été observé pour la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2003, soit 67,7 %. Les étudiants des établissements du Bas-Saint-Laurent affichent un taux de diplomation aux études collégiales plus élevé que celui de l'ensemble du Québec pour les cinq cohortes observées. Au Québec, sur les 55 359 nouveaux inscrits au collégial à l'automne de 2007, 64,6 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Ce résultat est le plus bas observé pour la période. En effet, le taux de diplomation aux études collégiales de l'ensemble du Québec oscille entre 66,0 % (2003) et 64,6 % (2007).

Tout comme à l'échelle provinciale, le taux de diplomation des étudiantes inscrites pour la première fois au collégial dans un établissement d'enseignement de la région du Bas-Saint-Laurent est systématiquement plus élevé que celui des hommes. L'écart le plus important est constaté pour la cohorte de l'automne 2005 où il s'élève à 18,3 points de pourcentage. Les dernières données disponibles montrent cependant une réduction de cet écart à 14,4 points de pourcentage, avec un taux de diplomation auprès des étudiantes de 76,9 % contre 62,5 % chez les étudiants de la cohorte de 2007.

Des 686 nouveaux inscrits au collégial dans un DEC de type préuniversitaire à l'automne 2007, 77,1 % ont obtenu un diplôme ou une attestation d'études collégiales. Le taux de diplomation auprès des 804 nouveaux inscrits au collégial dans un programme de DEC technique à la même année est plus faible, soit 69,0 %. Pour chaque cohorte, le nombre de nouveaux inscrits au collégial dans un cheminement en accueil ou transition est beaucoup moins important (186 inscrits à l'automne 2007) que celui dans les programmes de DEC préuniversitaire ou technique. Ces étudiants sont également ceux qui connaissent les taux de diplomation les plus bas comparativement aux étudiants inscrits dans les deux autres types de programmes de DEC (56,5 % pour la cohorte de 2007). Finalement, peu importe le type de programme dans lequel les étudiants sont inscrits, les taux de diplomation des femmes sont toujours plus élevés que ceux des hommes. Ce phénomène est observé pour toutes les cohortes, et ce, tout comme dans l'ensemble du réseau collégial.

Par ailleurs, parmi les étudiants n'ayant pas obtenu de diplôme d'études collégiales ni d'attestation d'études collégiales, un certain pourcentage obtient un diplôme d'études professionnelles (DEP) au cours de cette même période de deux ans après la durée prévue des études collégiales du programme de DEC initial. Chez la cohorte des nouveaux inscrits au collégial à l'automne 2007 dans les établissements de la région du Bas-Saint-Laurent, 5,8 % des étudiants obtiennent un DEP. La prise en compte du pourcentage d'étudiants ayant obtenu un DEC ou une AEC (70,9 %) ainsi que ceux ayant obtenu un DEP (5,8 %)

1. Soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition.

porte à 76,7% le pourcentage d'étudiants de la cohorte qui ont obtenu une qualification. À l'échelle de l'ensemble du Québec, ce taux global de qualification des étudiants de la cohorte de 2007 est de 70,5 % (64,6 % ayant obtenu un DEC ou une AEC et 5,8 %, un DEP).

Tableau 9.1.1

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC) enregistrés deux ans après la durée prévue des études collégiales selon le type de programme de DEC à la première inscription au collégial et selon le sexe, Bas-Saint-Laurent, cohortes de nouveaux inscrits au collégial aux trimestres d'automne de 2003 à 2007

	2003	2004	2005	2006	2007
	%				
Préuniversitaire	73,9	77,3	78,6	75,5	77,1
Hommes	65,7	69,3	67,3	70,5	71,3
Femmes	78,4	82,7	85,6	78,6	80,6
Technique	66,2	68,4	65,1	69,1	69,0
Hommes	61,6	58,2	57,7	61,5	59,2
Femmes	69,7	75,0	72,1	74,8	76,1
Accueil ou transition	49,4	42,0	49,3	49,5	56,5
Hommes	37,9	28,4	38,0	45,3	50,0
Femmes	62,7	58,0	60,9	54,3	63,3
Ensemble des programmes	67,7	69,8	69,2	69,7	70,9
Hommes	59,9	59,2	59,2	62,7	62,5
Femmes	73,1	77,1	77,4	74,7	76,9

Note : À partir de l'automne 2004 sont exclues les personnes possédant déjà une qualification qui s'inscrivent au collégial à la demande d'un ordre professionnel afin de satisfaire aux exigences de l'obtention ou du recouvrement du droit de pratique au Québec.

Source : Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science.

9.2 Formation universitaire : nombre de diplômés au baccalauréat¹

par Pierre Cambon, Direction des statistiques sectorielles et du développement durable

En 2011, on observe que le nombre de diplômés au baccalauréat a augmenté au Bas-Saint-Laurent de 4,0 %, ce qui se situe au-dessus de la croissance du Québec (+ 1,6 %). Depuis 2007, on s'aperçoit que la tendance est à la baisse (– 1,4 %), et ce, malgré la hausse des deux dernières années.

Les 771 diplômés au baccalauréat du Bas-Saint-Laurent sont majoritairement des femmes (67,7 %) en 2011, tout comme au Québec (61,8 %). Au provincial, cette proportion a constamment augmenté entre 2007 et 2010 (+ 1,2 point de pourcentage), mais a diminué entre 2010 et 2011 (– 0,9 point). Au Bas-Saint-Laurent, elle fluctue continuellement depuis 2007, en hausse notamment de 2,4 points par rapport à 2010.

Parmi les domaines d'études, c'est celui des sciences sociales et humaines qui procure le plus de diplômés (63,7 %), ce qui est inférieur à la proportion québécoise (65,6 %).

Les trois principales universités d'où proviennent les diplômés au baccalauréat du Bas-Saint-Laurent sont, dans l'ordre, l'Université Laval (32,8 %), l'Université du Québec à Rimouski et l'Université de Sherbrooke (30,4 % et 9,2 % respectivement). La part de l'Université Laval est en légère baisse par rapport à 2010 (– 0,4 point), alors que celle de l'Université du Québec à Rimouski diminue pour la première fois depuis 2008 (– 2,6 points en 2011).

1. Les bacheliers sont classés selon la région administrative de résidence telle que déclarée lors de la dernière inscription en formation générale des jeunes (FGJ). Si cette donnée n'est pas disponible, la région administrative de l'organisme où a été obtenu le premier diplôme d'études secondaires est attribuée.

Tableau 9.2.1

Nombre de diplômés au baccalauréat selon la région administrative de résidence en formation générale des jeunes (FGJ), selon le sexe et le domaine d'études, Bas-Saint-Laurent, 2007-2011

	2007 ^r	2008 ^r	2009 ^r	2010 ^r	2011 ^p
	n				
Bas-Saint-Laurent	782	716	710	741	771
Sciences de la santé	118	114	129	115	131
Hommes	16	17	20	18	24
Femmes	102	97	109	97	107
Sciences pures et appliquées	158	119	152	125	133
Hommes	101	81	101	85	85
Femmes	57	38	51	40	48
Sciences sociales et humaines	484	462	414	474	491
Hommes	123	139	115	146	134
Femmes	361	323	299	328	357
Études plurisectorielles	22	21	14	26	15
Hommes	4	7	x	8	5
Femmes	18	14	x	18	10
Indéterminé	—	—	1	1	1
Hommes	—	—	x	x	x
Femmes	—	—	x	x	x

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, 2013.

10. Culture et communications

par Marie-Hélène Provençal, Observatoire de la culture et des communications du Québec

La région du Bas-Saint-Laurent accueille des salles de spectacles (47), des institutions muséales (33), des librairies (16) et des écrans de cinéma (22 écrans, répartis dans 7 cinémas et ciné-parcs). Compte tenu de la taille de la population, cette région administrative arrive au 2^e rang des régions du Québec pour le plus grand nombre d'établissements culturels, soit 103 par 100 000 habitants. Plus spécifiquement, elle se classe 2^e pour le nombre de salles de spectacles (23,4 par 100 000 habitants) et de cinémas et ciné-parcs (3,5 par 100 000 habitants). Elle se distingue aussi pour le nombre d'institutions muséales et de librairies par rapport à la taille de sa population.

Tableau 10.1

Nombre d'établissements culturels de divers types, Bas-Saint-Laurent, 2011-2012

	Établissements		Ratio région/Québec	Région	Ensemble du Québec
	2011	2012		2012	
	n		%	Nombre d'établissements ¹ par 100 000 habitants	
Centres d'artistes	3	..	..	..	...
Salles de spectacles	41	47	7,5	23,4	7,8
Institutions muséales ²	33	33	7,6	16,4	5,4
Bibliothèques publiques autonomes : points de services	10	10	3,0	5,0	4,1
Bibliothèques publiques affiliées: points de services	94	94	13,1	46,8	8,9
Librairies	16	16	4,4	8,0	4,5
Cinémas et ciné-parcs	9	7	6,7	3,5	1,3
Écrans	24	22	3,0	10,9	9,2
Stations de radio privées et communautaires	14	..	..	..	...

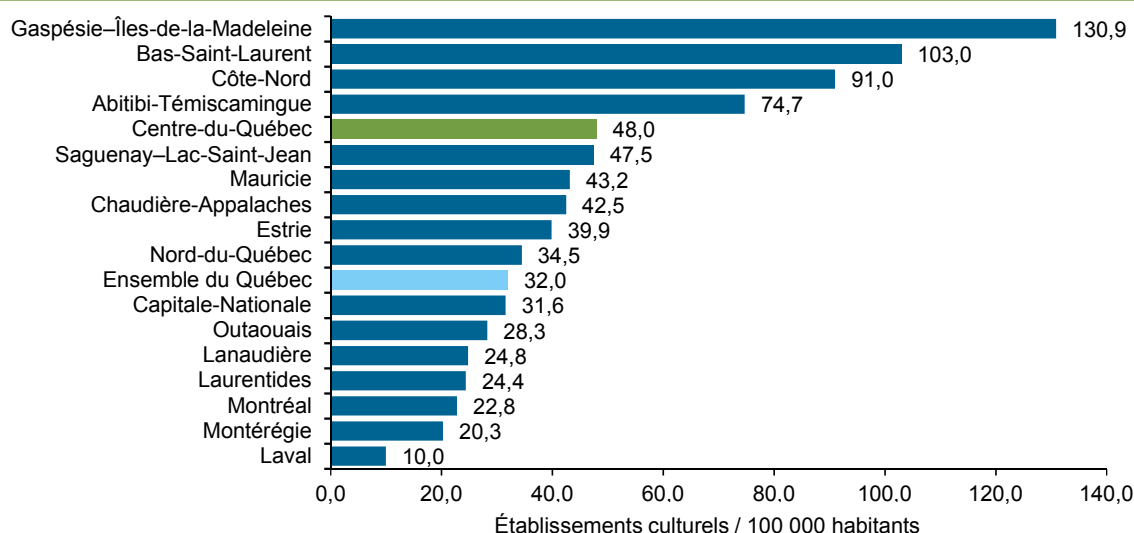
1. À l'exception du nombre d'écrans par 100 000 habitants.

2. Il s'agit du nombre d'institutions muséales ayant fourni des statistiques de fréquentation à l'OCCQ.

Source: Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Figure 10.1

Nombre d'établissements culturels* par 100 000 habitants, régions administratives et ensemble du Québec, 2012



* Incluant les salles de spectacles, les institutions muséales, les points de services de bibliothèques publiques autonomes et de bibliothèques affiliées, les librairies et les cinémas et ciné-parcs.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Le nombre d'entrées à des spectacles payants en arts de la scène dans le Bas-Saint-Laurent (549 entrées par 1 000 habitants) demeure en deçà des résultats de la moyenne québécoise (897 entrées) avec des résultats à la hausse par rapport à 2011 (465 par 100 000 habitants). Cette région arrive au 15^e rang pour l'assistance dans les cinémas (1 395 entrées par 1 000 habitants), mais son résultat est proche de celui des autres régions éloignées. De façon générale, la fréquentation des activités culturelles est moins élevée dans le Bas-Saint-Laurent par rapport à la moyenne québécoise.

Tableau 10.2

Statistiques relatives à certaines activités culturelles, Bas-Saint-Laurent et ensemble du Québec, 2011-2012

	Unité	Activités culturelles de la région 2012	Activités culturelles par 1 000 habitants			
			Bas-Saint-Laurent		Ensemble du Québec	
			2011	2012	2011	2012
Spectacles payants en arts de la scène						
Représentations	n	407	1,8	2,0	2,1	2,2
Entrées	n	110 435	465,4	549,3	830,2	896,9
Assistance des cinémas						
Entrées	n	280 439	1 563,0	1 394,9	2 724,0	2 615,3
Fréquentation des institutions muséales						
Entrées	n	207 857	964,6	1 033,8	1 582,2	1 652,4
Ventes de livres par les librairies						
Ventes de livres neufs ¹	\$	11 127 961	39 129,6	37 723,1	55 688,0	54 086,5

1. Incluent les ventes des librairies des régions du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine.

Source : Institut de la statistique du Québec, Observatoire de la culture et des communications du Québec.

Concepts et définitions

DÉMOGRAPHIE

Âge médian

Âge qui sépare la population en deux groupes d'effectifs égaux.

Taux d'accroissement annuel moyen

Variation annuelle moyenne de l'effectif d'une population au cours d'une période donnée rapportée à la population moyenne de la période (exprimée en pour mille).

CONDITIONS DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Mesure du faible revenu

Mesure dont le seuil représente 50 % du revenu médian québécois après impôt des familles (incluant les personnes hors famille), préalablement ajusté en fonction de la taille et de la composition de la famille à l'aide d'une échelle d'équivalence. Ainsi, une famille est considérée comme à faible revenu lorsque son revenu ajusté est inférieur à ce seuil.

MARCHÉ DU TRAVAIL

Chômeur

Personne disponible pour travailler qui est sans emploi et qui cherche activement un emploi.

Emploi

Ensemble des personnes résidant dans un territoire donné et ayant effectué un travail quelconque contre rémunération ou en vue d'obtenir un bénéfice ainsi que les personnes absentes de leur travail mais qui maintiennent un lien d'emploi.

Population active

Population civile de 15 ans et plus, hors institution et hors réserve, qui sont en emploi ou en chômage.

Taux d'activité

Population active exprimée en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux d'emploi

Nombre de personnes actives exprimé en pourcentage de la population de 15 ans et plus.

Taux de chômage

Nombre de chômeurs exprimé en pourcentage de la population active.

Taux de travailleurs

Représente le rapport entre le nombre de travailleurs et le nombre de particuliers ayant produit une déclaration de revenus à Revenu Québec.

Travailleur

Particulier âgé entre 25 et 64 ans ayant des revenus d'emploi ou d'entreprise comme principale source de revenu et résidant dans un territoire donné.

COMPTES ÉCONOMIQUES

Base économique

Pour classer une industrie comme base économique, on calcule le quotient de localisation. Si le quotient de localisation normalisé d'une industrie est plus grand que 0 dans une région, cette industrie sera considérée comme base économique de cette région. Les bases économiques sont en fait les activités qui expliquent la croissance ou le déclin d'un territoire. Elles permettent de mieux définir la personnalité économique particulière ou encore la structure d'un territoire. À long terme, au cours du temps, les bases économiques d'un territoire peuvent se modifier.

Produit intérieur brut

Valeur sans double compte des biens et services produits dans le territoire économique d'une région au cours d'une période donnée, sans égard au caractère étranger ou non de la propriété des facteurs de production. Le PIB aux prix de base correspond au PIB calculé aux prix du marché, moins les prélèvements fiscaux applicables aux produits, plus les subventions à la consommation.

Quotient de localisation

Le quotient de localisation est défini comme la fraction de la valeur ajoutée d'une industrie qui est produite dans une région donnée, sur la fraction du PIB du Québec produit dans la même région. Si ce rapport est supérieur à 1, cette industrie contribue proportionnellement plus au PIB de la région qu'à celui du Québec.

Revenu disponible des ménages

Somme de tous les revenus reçus par les ménages résidant dans un territoire donné moins les transferts courants versés par ceux-ci à certains secteurs institutionnels. Plus précisément, le revenu disponible se compose du revenu primaire, des transferts courants que reçoivent les ménages des non-résidents, des ISBLSM et des administrations publiques moins les transferts courants que les ménages versent aux non-résidents, aux ISBLSM (les dons), ainsi qu'aux administrations publiques comme les impôts sur le revenu et les cotisations aux régimes d'assurance sociale.

Revenu disponible des ménages par habitant

Correspond au revenu disponible des ménages d'un territoire donné divisé par la population totale.

Revenu primaire

Les revenus primaires sont les revenus qui échoient aux ménages du fait de leur participation aux processus de production, ou parce qu'elles possèdent les actifs nécessaires pour la production. Les revenus primaires se composent de la rémunération des salariés, du revenu mixte net et du revenu net de la propriété. Les revenus primaires ne comprennent pas les cotisations sociales aux régimes d'assurance sociale, ni les prestations versées à partir de ces régimes, les impôts courants sur le revenu, sur le patrimoine, etc., ni les autres transferts courants.

Rémunération des salariés

Elle se définit comme la rémunération totale, en espèces ou en nature, à verser par une entreprise à un salarié pour le travail effectué par celui-ci durant la période comptable. La rémunération des salariés est enregistrée sur la base des droits et obligations; elle est donc mesurée par la valeur de la rémunération en espèces ou en nature qu'un salarié est en droit de recevoir de la part de son employeur, pour le travail effectué au cours de la période concernée, que la rémunération soit payée à l'avance, au moment où le travail est effectué, ou après. Plus précisément, sont considérés dans la rémunération des salariés, les salaires avant retenues, les pourboires, les commissions, les primes de rendement, les honoraires des directeurs et les allocations pour vacances et congés de maladie, ainsi que le solde et les indemnités militaires.

Revenu mixte net

Il correspond au revenu que les entreprises non constituées en société tirent de la production de biens et de services. On l'appelle revenu mixte parce qu'il inclut à la fois le revenu imputé au facteur capital de la production, ainsi que le revenu imputé au facteur travail de la production (rémunération du travail effectué par le ou les propriétaires). Le revenu mixte net correspond au revenu mixte brut moins la consommation de capital fixe.

Revenu net de la propriété

Cette catégorie de revenu correspond essentiellement aux revenus de placement, lesquels comprennent les dividendes, les intérêts sur les obligations canadiennes, de même que les intérêts sur les dépôts en banque ou en société de fiducie. Les gains en capital sont exclus.

Transferts courants des administrations publiques aux ménages

Palements tels que les prestations fiscales pour enfants et les crédits d'impôt pour enfants, les prestations d'assurance-emploi, les pensions de sécurité de la vieillesse, les prestations de bien-être social, les bourses d'études et les subventions de recherche, les prestations d'indemnisation des accidents de travail, les subventions aux peuples autochtones, les pensions versées en vertu du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, et les allocations aux anciens combattants.

Transferts courants des non-résidents aux ménages

Pensions payées par des administrations publiques étrangères à des résidents canadiens plus les versements faits par des non-résidents à des résidents canadiens.

Transferts courants des ISBLSM aux ménages

Comprennent les transferts en argent ainsi que les transferts en nature comme les dons de nourriture, de vêtements, de couvertures et de médicaments.

Transferts courants des ménages aux non-résidents

Versements par des résidents canadiens à des non-résidents et retenues d'impôt à la source versées à l'étranger.

Transferts courants aux ISBLSM

Ils consistent en des transferts en espèces reçus, régulièrement ou occasionnellement, par les ISBLSM, sous forme de cotisations, de souscriptions, de dons volontaires, etc. Ces transferts sont destinés à couvrir les coûts de la production non marchande des institutions sans but lucratif au service des ménages, ou à fournir les fonds permettant de financer les transferts courants aux ménages résidents ou non résidents, sous forme de prestations d'assistance sociale.

Transferts courants des ménages aux administrations publiques

Impôts sur le revenu, cotisations aux régimes d'assurance sociale et autres transferts courants.

INVESTISSEMENTS ET PERMIS DE BÂTIR

Investissements

Les investissements sont les dépenses en immobilisation relatives aux constructions nouvelles, aux améliorations importantes apportées à des constructions déjà existantes, ainsi qu'à l'achat de machines et d'équipement neufs. Ces dépenses com-

prennent également celles des particuliers au titre de la construction résidentielle, mais excluent l'achat de terrains, de constructions déjà existantes, de machines ou d'équipement d'occasion (à moins qu'ils n'aient été importés).

Investissements du secteur public

Il s'agit de dépenses en immobilisation des entreprises publiques et de l'administration publique, effectuées aux niveaux fédéral, provincial et local. Par ailleurs, l'administration publique provinciale inclut notamment les institutions d'enseignement et les établissements de santé et de services sociaux.

Permis de bâtir

La valeur des permis de bâtir correspond à la valeur des permis de construction émis par les municipalités de 10 000 habitants et plus, soit pour l'érection de nouveaux édifices, selon le type de construction (résidentiel, industriel, commercial, institutionnel et gouvernemental).

Nombre d'unités de logements

Il correspond au nombre de logements indépendants créés. Il ne faut pas confondre avec le nombre de structures. Par exemple, dans le cas d'un édifice à appartements comptant six logements, on fera référence à six unités de logement. Dans le cas de transformation de bâtiments en unités de logement additionnelles, on tient compte du nombre de nouvelles unités créées.

MODE DE TRANSPORT UTILISÉ POUR SE RENDRE AU TRAVAIL

Lieu de travail

Lieu habituel de travail au cours de la semaine du 1^{er} mai au 7 mai 2011. Dans le cas des personnes qui n'ont pas travaillé cette semaine-là, mais qui avaient travaillé à un moment quelconque depuis le 1^{er} janvier 2010, le lieu de travail est celui de l'emploi occupé le plus longtemps au cours de cette période. Pour les personnes qui travaillaient à des endroits différents, mais se présentaient à un siège social au début de chaque quart, le lieu de travail est l'adresse du siège social. Les télétravailleurs qui passaient moins que la moitié de la semaine de travail à domicile devaient donner l'adresse de leur employeur.

Mode de transport

Moyen de transport utilisé pour effectuer la plus grande partie du trajet entre le domicile et le lieu de travail. Le mode de transport peut être en véhicule privé, en transport durable ou tout autre moyen de transport.

Personnes qui se déplacent pour se rendre au travail

Population active occupée dont le lieu de travail est situé à l'intérieur des frontières du

Canada. Seul l'emploi principal du travailleur est considéré. Sont exclues les personnes qui travaillent la majorité du temps à domicile (incluant à la ferme).

Transport durable

Transport en commun et transport actif.

Transport en commun

Autobus, métro et métro aérien, train léger sur rail, tramway ou train de banlieue, traversier pour passagers.

Transport actif

Marche et bicyclette.

Véhicule privé

Comprend les automobiles, camions et fourgonnettes, mais exclut les motocyclettes, scooters ou mobylettes. La personne utilisant ce mode de transport peut être conductrice ou passagère.

SANTÉ

Infirmière

Détient un diplôme d'études collégiales en soins infirmiers (DEC) d'une durée de 3 ans et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou est en attente de le recevoir.

Infirmière clinicienne et praticienne

Détient un baccalauréat en sciences infirmières ou un baccalauréat comportant trois certificats admissibles, dont au moins deux certificats reconnus en soins infirmiers, ou un diplôme de deuxième cycle donnant ouverture au certificat de spécialiste de l'Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec (OIIQ) et les attestations de formation prescrites par la réglementation ainsi qu'un certificat de spécialiste de l'OIIQ. Cette infirmière doit détenir également un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec ou être en attente de le recevoir.

Infirmière auxiliaire

Détient le diplôme d'études professionnelles (DEP) décerné pour avoir réussi le programme de formation Santé, assistance et soins infirmiers (SASI) et un permis d'exercice de l'Ordre des infirmières et infirmiers auxiliaires du Québec.

Préposée aux bénéficiaires

Détient un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales en assistance à la personne en établissement de santé ou autre formation appropriée.

ÉDUCATION

Taux de diplomation aux études collégiales (DEC et AEC)

Mesure, pour un territoire donné, le taux d'obtention d'un diplôme d'études collégiales (DEC) ou d'une attestation d'études collégiales (AEC). Il est calculé pour des cohortes d'étudiants inscrits pour la première fois au collégial, à un trimestre d'automne donné. Ces nouveaux inscrits au collégial sont à l'enseignement ordinaire, dans un programme ou un cheminement conduisant à l'obtention d'un DEC, et dans un établissement d'enseignement collégial du territoire considéré. Le taux de diplomation est mesuré deux ans après la durée prévue des études du programme de DEC à la première inscription au collégial, soit au terme de quatre années écoulées depuis l'entrée au collégial pour les étudiants ayant commencé des études collégiales dans un programme de DEC en formation préuniversitaire, et après cinq années pour ceux dont le programme initial est un DEC de la formation technique ou un cheminement en accueil ou en transition. Seule la première sanction des études collégiales, diplôme ou attestation, obtenue par l'étudiant est considérée dans le calcul. L'indicateur concerne les étudiants de l'ensemble du réseau collégial, soit le réseau public, le réseau privé subventionné et les écoles gouvernementales.

Diplôme d'études collégiales (DEC)

Les programmes d'études conduisant au DEC sont de formation préuniversitaire d'une durée de deux ans ou de formation technique d'une durée de trois ans. Les DEC de formation préuniversitaire ont comme objectif de préparer les étudiants à des études universitaires. Les DEC de formation technique visent l'acquisition de compétences en vue d'intégrer le marché du travail. Toutefois, ils peuvent aussi donner accès à l'université, à la condition que soient respectées certaines exigences liées au programme d'études universitaires choisi. Tous les programmes de DEC ont une composante de formation générale (entre autres en langue d'enseignement et littérature, langue seconde, philosophie ou humanités, éducation physique) en plus de la formation spécifique du programme. Le diplôme d'études collégiales (DEC) est décerné par le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de la Science à la suite d'une recommandation des collèges.

Attestation d'études collégiales (AEC)

Les programmes d'études conduisant à l'AEC sont de formation technique de courte durée variant entre 250 et 2 000 heures. Liés à un DEC de référence, les programmes d'études menant à l'AEC sont élaborés par les collèges et conduisent à une sanction

d'établissement. Les programmes d'AEC s'adressent exclusivement à une clientèle adulte. La formation spécifique des programmes d'AEC permet une réponse rapide et adaptée aux divers besoins du marché du travail.

Cheminement en accueil ou en transition au collégial

Ce cheminement, d'une durée d'un à trois trimestres, offre à l'étudiant une formation adaptée en vue d'intégrer ou de compléter un programme d'études conduisant au diplôme d'études collégiales (DEC). Comme pour les programmes de DEC, la formation reçue dans un cheminement en accueil ou en transition comprend des activités de formation générale et, possiblement, de formation spécifique.

Diplôme d'études professionnelles (DEP)

Les programmes de formation menant au DEP sont offerts dans les établissements d'enseignement secondaire. Ils sont d'une durée variant de 600 à 1800 heures étalées sur un an ou deux. Les DEP sanctionnent l'acquisition de diverses compétences nécessaires à l'exercice de métiers. Le diplôme d'études professionnelles (DEP) est décerné par le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

CULTURE ET COMMUNICATIONS

Centre d'artistes

Centre d'artistes en arts visuels et en arts médiatiques soutenu par le Conseil des arts et des lettres du Québec.

Salle de spectacles

Salle ou lieu où ont été présentés des spectacles payants en arts de la scène, selon l'*Enquête sur la fréquentation des spectacles* de l'Institut de la statistique du Québec.

Institution muséale

Regroupe les musées, les centres d'exposition et les lieux d'interprétation.

Point de services d'une bibliothèque publique autonome

Point de services d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de 5 000 habitants et plus ou d'une bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui n'est pas affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Bibliothèque publique affiliée

Bibliothèque publique qui dessert une municipalité de moins de 5 000 habitants et qui est affiliée à un centre régional de services aux bibliothèques publiques.

Spectacle payant en arts de la scène

Représentation payante d'un spectacle de théâtre, de danse, de musique, de chanson ou de variétés, en excluant les représentations privées, les représentations de spectacles amateurs ainsi que les représentations données dans les locaux d'écoles primaires ou secondaires pour les élèves de ces écoles. Les représentations où le droit d'entrée prend la forme d'un passeport ou d'un macaron valide pour l'ensemble d'un festival sont également exclues.

Coup d'oeil sur le Bas-Saint-Laurent



Superficie en terre ferme (2013) : 22 186 km²

Population (2013^p) : 201 091 habitants

Densité de population (2013^p) : 9,1 hab./km²

Principales municipalités et population (2013^p) :

- Rimouski 48 140 habitants
- Rivière-du-Loup 19 705 habitants
- Matane 14 472 habitants

Principales bases économiques de la région :

- Fabrication de produits en bois
- Foresterie et exploitation forestière
- Pêche, chasse et piégeage
- Cultures agricoles et élevage

Tableau comparatif des régions administratives du Québec et des MRC du Bas-Saint-Laurent

	Population au 1 ^{er} juillet ¹		Taux de chômage 2013	Taux de travailleurs de 25 à 64 ans ³ 2012 ^p	PIB par habitant		Revenu disponible par habitant ³		Taux de faible revenu des familles ⁴ 2011
	2013 ^p	TAAM 2011-2013			2012 ^e	Var. 12/11	2012 ^p	Var. 12/11	
	n pour 1 000	%			\$/hab.	%	\$/hab.	%	
Bas-Saint-Laurent	201 091	- 0,2	9,8	72,3	32 523	3,5	23 163	2,0	5,6
La Matapédia	18 371	- 7,6	..	67,3	..	..	21 723	3,4	7,6
La Matanie	21 791	- 2,3	..	68,6	..	..	23 106	1,8	6,4
La Mitis	18 907	- 3,3	..	68,8	..	..	21 700	2,3	7,9
Rimouski-Neigette	56 484	7,9	..	75,2	..	..	25 019	1,4	4,5
Les Basques	9 019	- 7,5	..	69,0	..	..	21 888	2,0	5,7
Rivière-du-Loup	34 715	0,7	..	76,1	..	..	24 009	1,5	4,3
Témiscouata	20 440	- 4,5	..	69,6	..	..	20 359	2,7	6,7
Kamouraska	21 364	- 4,8	..	73,4	..	..	22 858	2,6	4,7
Saguenay-Lac-Saint-Jean	278 069	1,5	9,2	73,6	37 991	2,3	25 107	1,9	5,5
Capitale-Nationale	725 095	9,9	5,1	78,8	46 514	3,0	27 616	2,3	5,1
Mauricie	266 542	1,9	9,4	70,3	31 640	2,2	23 262	1,6	8,3
Estrie	318 350	7,5	6,3	73,8	33 455	3,7	24 050	2,8	8,0
Montréal	1 959 987	11,4	9,7	74,1	59 651	2,0	26 469	3,0	15,8
Outaouais	381 200	9,7	6,8	76,4	31 630	1,4	26 466	- 0,8	8,1
Abitibi-Témiscamingue	147 931	4,2	7,3	76,6	46 099	0,9	27 794	2,6	6,4
Côte-Nord	95 552	- 0,7	7,9 ²	76,4	77 665	7,7	28 582	3,2	8,1
Nord-du-Québec	43 999	11,2	7,9 ²	82,1	70 929	2,9	26 169	2,2	15,2
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	93 284	- 6,3	16,2	63,3	28 362	- 0,6	23 276	3,2	8,2
Chaudière-Appalaches	418 704	5,1	5,4	78,7	34 135	2,9	25 859	3,1	4,4
Laval	417 304	13,6	6,5	79,8	32 998	2,6	26 856	1,5	7,8
Lanaudière	488 927	12,4	8,3	76,6	24 665	1,9	25 844	1,3	7,0
Laurentides	580 966	12,4	7,3	76,6	31 217	2,4	27 527	2,3	7,0
Montréal	1 499 088	10,0	6,3	78,6	33 976	1,9	27 769	1,7	7,2
Centre-du-Québec	239 245	6,4	7,4	74,7	36 146	2,3	23 969	3,0	7,2
Ensemble du Québec	8 155 334	9,1	7,6	76,1	41 289	2,4	26 347	2,2	8,8

1. TAAM : taux d'accroissement annuel moyen, calculé par rapport à la population moyenne de la période. Les estimations actuellement disponibles pour les années 2011 à 2013 ne sont pas définitives. Elles feront l'objet d'une révision à la suite du recensement de 2016. Une certaine prudence est de mise dans l'analyse de l'évolution de la population des régions au cours de cette période. Voir l'encadré de la page 6. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} juillet 2013.

2. Donnée se rapportant aux régions de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.

3. Selon la dénomination et le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 31 décembre 2013.

4. Selon le découpage des régions administratives et des MRC géographiques au 1^{er} janvier 2011.

Bas-Saint-Laurent

Superficie en terre ferme (2013)	22 186 km ²
Densité de population (2013 ^p)	9,1 hab./km ²
Population totale (2013 ^p)	201 091 hab.
PIB aux prix de base (2012 ^e)	6 538,9 M\$
PIB aux prix de base par habitant (2012 ^e)	32 523\$
Revenu disponible par habitant (2012).....	23 163\$
Emplois (2013).....	87,1 k
Taux d'activité (2013)	58,3 %
Taux d'emploi (2013)	52,5 %
Taux de chômage (2013)	9,8 %
Taux de faible revenu des familles (2011).....	5,6 %
Dépenses en immobilisation (2014) ¹	1 541 M\$
Nombre de médecins pour 1 000 habitants (2012)	2,50
Taux de diplomation aux études collégiales (cohorte inscrite en 2007)	70,9 %

1. Perspectives.